# LA FORGE

*Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France*

**w w w . p c o f . n e t**

***Mensuel n°596 - Juin 2018*** Prochaine parution : le 3 Juillet 2018 **2 €**

*Succès politique de la «Marée populaire» du 26 mai. Ici la banderolle de Toulouse.*

## Cette société pour les riches, les patrons, les marchands de canons

# On la combat !

MAI68 *Mai 68 (5) : La jeunesse étudiante et ouvrière en 1968 ... p. 10*

*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"*

Editorial

# Le succès du 26 mai ouvre des perspectives

Ce qui se passe en Italie nous concerne à plus d'un titre. D'abord, parce que les liens entre les travailleurs et les peuples de nos pays sont anciens et qu'ils ne se résument pas à l'appartenance à l'UE. La combativité de la classe ouvrière d'Italie, qui a subi des attaques d'une grande violence depuis des dizaines d'années, se traduit par des mobilisations ouvrières massives, totalement occultées par les médias, notamment en France. Et pourtant, ce sont souvent les mêmes revendications, les mêmes exigences, face à un patronat qui pousse très loin les mesures de flexibilité concoctées au niveau européen. C'est aussi en Italie que la contestation populaire de la présence des bases militaires des USA et celle de l'Otan et de ses états-majors qui supervisent les opérations en Méditerranée, est forte. Sans oublier l'accueil exemplaire des réfugiés par les populations du sud de l'Italie, notamment à Lampedusa, populations totalement abandonnées par les gouvernements, italien et autres et par les instances européennes, face aux vagues de réfugiés bravant la Méditerranée. C'est un des « arguments » principal de la campagne des forces réactionnaires, qui viennent de prendre les rênes du gouvernement populiste et xénophobe, dans le cadre de l'alliance entre la Ligue du Nord et le mouvement 5 étoiles. Ce gouvernement est dangereux pour les travailleurs et les peuples d'Italie, pour les réfugiés qu'il veut expulser par milliers, comme sont graves et dangereuses les ingérences grossières de l'UE, du FMI, des principaux Etats de l'UE, dont la France et l'Allemagne, pour mettre en place un gouvernement à leur convenance, qui s'engage à mettre en  uvre la politique néolibérale et qui maintient l'ancrage de l'Italie au sein de l'UE et de l'Otan. Toute proportion gardée, cette ingérence rappelle la politique d'étranglement de la Grèce par la troïka. Macron agit comme l'a fait en son temps Hollande : pressions, chantage, pour que l'ordre néolibéral, continue à s'imposer à l'Italie comme au reste des Etats de l'UE. C'est aussi sous cet angle que nous sommes concernés par ce qui se passe en Italie. C'est la promotion de l'oligarchie et de ses instruments de domination, dont l'UE, pour soit disant « éviter le pire », avec comme résultat, la dictature de l'oligarchie et le « pire ». Les partis qui sont aux manettes aujourd'hui retournent les attaques des partisans de l'UE pour élargir leur base électorale.

Pour toutes ces raisons, nous avons intérêt à soutenir les forces démocratiques qui démasquent et combattent le populisme (soit disant « anti système »), les organisations racistes, xénophobes et qui travaillent à « l'organisation de l'opposition politique et sociale de masse au nouveau gouvernement des patrons et des riches », comme le font nos camarades d'Italie (voir article p. 16).

**Au moment où se déroulaient ces événements en Italie, nous étions dans la préparation de la « marée populaire » du 26 Mai.**

Notre site, avec les correspondances de nos camarades, l'article de bilan dans ce journal qui les complète, donnent beaucoup d'éléments à l'appui de l'appréciation positive que porte notre parti, de cette initiative. Elle a été organisée par des syndicats, au niveau confédéral, des dizaines d'associations et de partis politiques. La force d'attraction de cette initiative est incontestable, même si le temps de préparation réduit - une dizaine de jours - en a forcément limité l'ampleur. C'est une démonstration de la capacité de ces différentes composantes de travailler ensemble, un désaveu infligé à tous les pronostiqueurs d'échec, à tous les théoriciens sur le caractère soi disant dépassé des organisations, notamment des organisations politiques ; à tous ceux qui théorisent le caractère inéluctablement récupérateur d'une initiative à laquelle elles participent.

Pour nous, c'est la vérification par la pratique, qu'il est possible de rassembler largement, de travailler avec d'autres organisations, dès lors que les objectifs sont clairs, le cadre défini, et que la lutte se mène pour les faire respecter par tous. Dit autrement, cela montre qu'une politique de front est possible, qu'elle est nécessaire et même attendue, notamment par les militants syndicalistes, politiques, associatifs  Certes, elle s'est limitée à l'organisation d'une série de manifestations, dans un grand nombre de villes, mais elle avait la même base politique - le texte d'appel - le même cadre - les organisations signataires au niveau national et local - et les mêmes règles de fonctionnement.

**C'est un pas.**

Le texte d'appel balaie à grands traits, les points de résistance à la politique de Macron. C'est une base qui s'appuie sur les mobilisations existantes et appelle à les soutenir et les élargir. Nous y souscrivons et nous y ajoutons la question de la nécessité de creuser ces résistances, pour qu'elles deviennent des points de rupture avec le système capitaliste impérialiste qui fait la preuve de son caractère réactionnaire, de son caractère parasitaire, des impasses dans lesquelles il mène la société. Comme nous le disons dans notre mot d'ordre : cette société pour les riches, les patrons, les marchands de canons, on la combat. Pas seulement pour plus de justice sociale, pour plus d'égalité et de solidarité, mais pour rompre avec ce système qui est le principal obstacle à la concrétisation de ces aspirations partagées par le plus grand nombre. ★

**Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits**

**Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.**

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Adresse internet : .....

*La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.*

**La Forge** - ***Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France***
15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

**Tarifs d'abonnement pour la France**

Pli ouvert (version papier) ..... 26 €
Version électronique (pdf) ..... 26 €
Pli fermé . . . . . 32 €
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €

Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

# La marée populaire du 26 mai

Le 26 Mai, des dizaines de milliers de manifestants ont participé dans des dizaines de villes, à la « marée populaire » lancée par quelque 80 organisations : associations, syndicats et partis politiques. La polémique n'a pas cessé, avant et après, sur le caractère de cette initiative, sur les messages qu'elle délivrait, sur sa récupération ou non par telle ou telle organisation politique… Philippe l'a raillée, de nombreux commentateurs des grands médias l'ont présentée comme un échec eu égard au nombre de participants, confortés et visiblement soulagés de constater « que la convergence des luttes n'est pas là ». Peu se sont intéressés à la composition de ces cortèges, à leur diversité, aux colères qui s'y sont exprimées et très peu ont souligné que cette initiative a été montée en quelques jours, concrètement, du 16 mai, date à laquelle la CGT a annoncé le résultat positif de sa consultation interne sur sa participation. C'est à partir de cette date qu'affiches, tracts, organisation concrète ont pu être distribués, collés, organisés.

Bien sûr, l'idée avait été lancée avant, par deux associations, Attac et Copernic, qui ont souvent joué ce rôle de lanceurs d'initiatives communes. La dernière de ce type, c'est le collectif « 3A », qui avait été à l'origine de plusieurs manifestations, meetings, du temps de la présidence Hollande.

## La résistance du mouvement syndical et associatif

Lors des grandes manifestations contre la loi El Khomri, ce sont les appels de l'intersyndicale qui ont joué le rôle de fédérateur du mouvement syndical et plus largement. Au moment des ordonnances Macron, c'est essentiellement la CGT, avec Solidaires, qui ont appelé à sortir dans les rues.

Les attaques contre le logement social (avec notamment la réduction des APL), l'annonce des réformes sur l'indemnisation du chômage, le durcissement brutal de la politique en matière d'immigration et d'accueil des migrants fuyant les guerres et la misère, ont été dénoncés et combattus – et continuent de l'être - par des collectifs d'organisations, dans lesquels les associations ont joué un rôle moteur.

## Les initiatives des organisations politiques

« La gauche année zéro ». C'est la tonalité de multiples analyses dans de très nombreux médias, certains pour s'en émouvoir ou s'en inquiéter, d'autres, pour en rajouter au climat de résignation qui fait l'affaire de Macron.

Deux initiatives ont vu le jour. Il y a eu d'abord celle du 21 mars, lancée par Besancenot, en direction des forces politiques, à partir de la question de la solidarité avec la grève des cheminots. Nous y avons participé, car elle était liée à un objectif clair : soutenir le mouvement de grève, pour créer un rapport de force face au gouvernement et à la direction de la SNCF. Ce rapport de force, c'est notamment le soutien des milieux populaires, que les forces politiques peuvent toucher et mobiliser.

Les résultats sont restés limités. Une des raisons que nous avons pointée, c'est le fait que de l'organisation du soutien concret, on est assez rapidement passé à la discussion sur une politique alternative, sur des propositions économiques, « pour une autre politique ferroviaire »…

L'autre initiative a été lancée par la France insoumise, le réseau « Nuit debout », autour de la « fête à Macron », le 5 mai. Deux types de pression ont été exercés pour y rallier le plus d'organisations. La première, en direction des partis politiques, pour leur demander d'y participer tout en se faisant le plus « discret » possible, pour soi-disant permettre la participation la plus large du mouvement des « gens », des citoyens… L'autre a visé la direction de la CGT, pour l'amener à appeler à la manifestation nationale du 5 mai. La direction de la CGT a refusé, laissant la liberté aux structures CGT qui le souhaitaient. Force est de constater que cette participation est restée limitée. Il y avait incontestablement du monde à cette manifestation « pot au feu », à laquelle nous n'avons pas participé. Mais la présence très affichée des responsables de la FI a soulevé beaucoup de critiques dans les rangs mêmes des manifestants, qui y ont vu une récupération d'un mouvement qui se veut « en dehors des partis ».

## Ce qu'a montré la démarche du 26 Mai

Il faut souligner que le 26 s'inscrit dans un contexte marqué par la persistance de la grève des cheminots qui se battent pour défendre leurs acquis sociaux et le service public ferroviaire. La bataille engagée depuis mars (avec notamment la grande manifestation du 22 mars, où le cortège des travailleurs du service public a conflué, à la Bastille, avec le puissant cortège des cheminots) n'est pas finie. Ce n'est pas seulement que

*Notre banderole à Paris*

la grève n'est pas arrêtée : c'est que le gouvernement n'arrive pas à « tourner la page », à « passer à autre chose », parce que sa contre-réforme ne passe toujours pas.

Cela crée un point de fixation syndical et politique, qui renforce les autres mouvements de résistance – santé, école et facs, logement, poste… – et réciproquement.

On l'a d'ailleurs vu concrètement, le 26 mai, à travers la mobilisation de ces secteurs dans la « marée populaire », que ce soit à travers des cortèges, des points de diffusion de tracts, des banderoles…

L'autre dimension du 26, c'est précisément la participation d'un grand nombre d'associations, de collectifs qui se battent sur des questions concrètes. Une fois l'initiative connue, et malgré les délais extrêmement courts, plusieurs associations ont pris position en faveur de cette Marée populaire ; certaines signant l'appel, à la rédaction duquel elles n'avaient pas pu participer, d'autres apportant leur soutien. Le fait que l'initiative avait depuis le début un caractère large, avec une prise en main locale, a facilité cet engagement. La marée a, de ce fait, servi de « caisse de résonnance » aux combats contre le nucléaire, contre la politique de guerre et les interventions militaires, contre la politique réactionnaire en matière d'immigration, contre la répression des étudiants, des militants syndicaux, des jeunes des quartiers populaires, contre les discriminations dont sont victimes les femmes travailleuses et celles des milieux populaires…

Il faut ajouter à cela la mobilisation importante des forces politiques, qui ont « joué » le jeu collectif, de bout en bout. Cela s'est notamment traduit par le fait que toute la communication a été assurée par des responsables d'Attac et de Copernic, qui ont pris soin de consulter, de soumettre les prises de position publique à l'ensemble des organisations du collectif.

## Marées populaires : de belles initiatives citoyennes !

**Communiqué de presse**

Les mouvements citoyens, associatifs, syndicaux et politiques se félicitent des marées populaires du samedi 26 mai.

Ce sont près de 80 organisations qui, en unissant leurs forces, ont rassemblé des centaines de milliers de manifestantes et manifestants partout sur le territoire. Dans leur diversité, ils et elles ont défilé pour exiger plus d'égalité, de justice sociale, d'écologie et de solidarité et donc une tout autre politique que celle du gouvernement.

Ce déferlement populaire porte l'espoir d'alternatives sociales. Il témoigne de la détermination des citoyen.nes à rompre avec les choix d'Emmanuel Macron, une politique au service du patronat qui vise à imposer toujours plus d'austérité en matière de service public, de protection sociale et de garanties collectives, et de reculs sur la santé et la protection de l'environnement.

Fortes de ces initiatives, les organisations appellent à une amplification du mouvement social et s'engagent, chacune dans leurs champs respectifs, à soutenir et à développer toutes les luttes en cours, dans les entreprises, les services, les lieux d'études et aux côtés des précaires, privés d'emploi et retraité.es. Nos forces sont engagées pour la défense du service public ferroviaire, pour un enseignement supérieur accessible à toutes et tous, pour les services publics et la défense des droits des salarié.es du public comme du privé, pour les droits des migrant.es, pour l'avenir des générations futures.

Les organisations partageant le constat d'une réelle urgence sociale décident de poursuivre le travail engagé afin de faire grandir le mouvement social contre les politiques de casses sociales et environnementales et pour le progrès social. Elles discuteront rapidement des formes précises que ce travail en commun peut prendre. ★

# La nécessité d'une politique de front populaire révolutionnaire

La situation politique et sociale, l'aiguisement de la confrontation de classe, la détermination de Macron et de son gouvernement à passer outre toutes les critiques et les oppositions et à poursuivre une politique de guerre aux côtés des Trump, Nétanyahou et Cie, posent plusieurs questions au mouvement ouvrier et populaire et aux forces politiques qui se réclament de ce qu'on peut qualifier de gauche de transformation sociale. Cette référence ne suffit évidemment pas à éclaircir le contenu de la politique de cette gauche, mais elle nous permet de faire une première clarification et démarcation. Il ne s'agit pas de la gauche de gouvernement qui accepte les lois du système capitaliste et de servir les intérêts de l'impérialisme français. Le PS en est une des expressions : hier au gouvernement à plusieurs reprises et aujourd'hui massivement rejeté aussi bien sur le plan électoral que sur le plan politique. Les tentatives de renouveler les alliances avec cette « gauche » sont une impasse. Nous sommes pour travailler avec les forces de cette gauche de transformation sociale, pour soutenir les résistances, les grèves et les luttes contre la politique néolibérale de Macron. C'est pourquoi nous avons travaillé au succès du 26, pour ne prendre que ce dernier exemple.

Mais l'analyse que nous faisons de la situation nous amène à poser la question de la nécessité d'une politique de front populaire révolutionnaire. Dans cette question, il y a trois éléments fondamentaux à prendre en compte.

- Le premier concerne la crise du système capitaliste impérialiste qui s'aiguise de jour en jour. Il y a une accélération et une exacerbation de toutes les contradictions du système, avec de graves conséquences pour la classe ouvrière, les masses populaires et les peuples. Il suffit de prendre en compte le climat de guerre commerciale qui se développe, notamment entre les grandes puissances impérialistes, leurs blocs, leurs alliés, qui peuvent devenir rapidement leurs rivaux. La politique nationale et internationale des grandes puissances impérialistes devient de plus en plus réactionnaire et agressive, comme en témoigne la montée du militarisme et les développements de la politique de guerre. Cela se manifeste aussi par le développement de courants nationalistes, xénophobes. L'impérialisme français est partie prenante de cette évolution, d'autant qu'il veut « rattraper le retard » sur ses concurrents ; d'où une agressive politique vis-à-vis de la classe ouvrière et une offensive contre les acquis sociaux des travailleurs et des masses populaires. Cela s'accompagne d'une intense offensive idéologique pour exalter une vision individualiste de la société et du rôle de l'Etat, qui ne doit que « faciliter » la libre entreprise et balayer toutes les « contraintes » qui la corsèterait. A cela il faut ajouter le renforcement accéléré et systématique de l'appareil de contrôle et de coercition de l'Etat, un Etat de plus en plus policier, qui réprime toutes les formes de contestation sociale et politique. De là découle l'importance de développer une politique de front, un front qui prenne en compte les intérêts de toutes les couches de la société qui subissent les attaques de l'oligarchie.

- Le deuxième élément à prendre en compte concerne les évolutions au sein de la classe ouvrière, des masses populaires, de la jeunesse dans leurs lieux de vie, les cités populaires, dans la façon de résister, de s'organiser, de se positionner vis-à-vis des institutions, des mécanismes de la démocratie bourgeoise, la façon d'appréhender la situation internationale Il s'agit de saisir les tendances progressistes, les prises de conscience et les aspirations qui émergent, les rejets catégoriques et les interrogations qui traversent les secteurs qui sont engagés dans les luttes. Personne ne conteste la « radicalisation » des formes de lutte, mais aussi des consciences dans des secteurs importants chez les travailleurs, dans la jeunesse. La bourgeoisie veut cantonner cette question dans le champ de la violence de groupes déterminés. Elle essaie également de la dénaturer en l'accusant de faire le jeu des « populismes » et des « extrémismes », les deux termes étant de plus en plus accolés. Nous pensons que cette radicalisation est d'abord l'expression d'un rejet profond du système social, politique, culturel , ce qui va plus loin que le rejet d'une politique, qui peut toujours être « remplacée » par une autre, plus « sociale » ou prétendue l'être.

« Les jeunes dans la galère, les femmes dans le précaire, les vieux dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas, on la combat ». C'est ce qu'exprime le mot d'ordre, de plus en plus repris, notamment dans les dernières manifestations. Il constitue, en quelque sorte, le socle sur lequel la question de la rupture révolutionnaire peut être posée. Certes, il ne la pose pas en ces termes, mais il ouvre la possibilité d'aborder cette question. La question de l'alternative ne se ramène pas à un changement de politique : une politique sociale, à la place de la politique néolibérale, avec un meilleur partage des richesses, moins d'inégalités autant d'aspirations partagées par le plus grand nombre. L'alternative est une question de changement de système économique, politique, social qui entraîne aussi un changement de fond dans les rapports entre les travailleurs et les peuples du monde entier.

- Le troisième élément sur lequel nous voulons insister, c'est l'impérieuse nécessité d'appréhender toutes les questions que nous avons évoquées, à partir du point de vue de classe, celui de la classe ouvrière. La grève des cheminots vient fort à propos illustrer deux questions essentielles : celle du rôle décisif de la classe ouvrière dans la société (1). En second lieu, elle montre comment le combat de la classe ouvrière peut unir les autres couches de travailleurs et des masses populaires, autour de leurs intérêts communs, ici, en l'occurrence, la défense du service public du transport ferroviaire.

C'est à partir de cette analyse à grands traits et avec ces critères que nous pensons nécessaire et urgent de mettre en œuvre une politique de front populaire révolutionnaire. ★

(1) À ce propos, nous renvoyons nos lecteurs au document « Sur la technique en système capitaliste » qui explique pourquoi les travailleurs des transports et des communications font partie de la classe ouvrière.

# La « phase sociale » de la politique Macron

Macron n'aime pas qu'on lui colle systématiquement l'étiquette de « président des riches » et ses ministres et les chefs de file de sa majorité s'évertuent à communiquer sur l'image « sociale » de sa politique. Ce serait la concrétisation de la « protection » qui irait de pair avec la « libéralisation ». Ce volet « protection » nous aurait échappé, c'est pourquoi ils répètent à longueur d'intervention qu'il y avait bien eu des mesures fortes pour les travailleurs et les milieux populaires. L'augmentation du minimum vieillesse, le dédoublement des classes au CP, la suppression progressive de la taxe d'habitation, les réformes qui « permettent aux individus et aux entreprises de s'emparer des questions de formation » et plus généralement, celles qui « modifient les mentalités en incitant chaque individu à prendre le contrôle de sa trajectoire dans le monde du travail ».

Ce serait donc avant tout une question de « mentalité » : je suis chômeur, mais ce n'est qu'une étape sur ma « trajectoire » que je « contrôle ». Il faudrait dire, « de plus en plus contrôlée, pour m'inciter à accepter n'importe quel emploi ». Car c'est bien de cela qu'il s'agit, quand on regarde de près le contenu de la réforme de l'assurance chômage.

Bruno Le Maire a donné une interprétation supplémentaire du caractère social de la politique menée : étant donné que le gouvernement s'est attaché à « créer un environnement favorable aux entreprises pour qu'elles investissent et embauchent », il est logique de revoir les « aides sociales », notamment celles à l'emploi. Il parle du RSA, ce complément de salaire pour les « travailleurs pauvres », de plus en plus nombreux du fait de la précarisation à grande échelle des emplois une des conséquences de la « liberté » donnée aux patrons.

Pour introduire la « phase sociale », cette charge contre les aides sociales tombait mal. Plusieurs de ses collègues ont réagi ; « pas question ». Mais voilà qu'E. Philippe et Macron dressent la liste des prochaines réformes, avec en premier, celle des retraites qui devrait supprimer tous les « régimes spéciaux » brocardés comme le summum des inégalités. C'est le même discours que celui sur le « statut des cheminots » qu'il fallait à tout prix supprimer, parce qu'il était « trop » protecteur, comparé à la situation des autres catégories de travailleurs.

Il y a un volet sur lequel le gouvernement est silencieux, c'est celui du niveau des salaires. Macron s'est félicité de la levée de la procédure européenne concernant le « déficit excessif » des finances publiques. Chacun sait que le moyen utilisé partout, par tous les gouvernements, pour diminuer ce déficit, c'est l'ajustement de la masse salariale publique - les salaires des fonctionnaires - et des transferts sociaux - la baisse des prestations. L'Etat donne l'exemple à l'ensemble des patrons : baisser la masse salariale. ★

# Une mise en scène et un discours pour délégitimer le plan Borloo

Le 22 mai, comme annoncé, Macron présentait ses mesures pour ce que plusieurs acteurs de terrain qualifient de « territoires oubliés de la République », désignant ainsi les banlieues populaires de nos grandes villes, mais aussi de certaines villes moyennes, des territoires ruraux ou ceux de nos « DOM-TOM ».

Ces annonces se voulaient une réponse au rapport qu'avait remis Borloo au premier ministre quelques semaines plus tôt. Ce rapport, intitulé « Vivre ensemble, vivre en grand, pour une réconciliation nationale », construit semaine après semaine avec les élus locaux et les acteurs de terrain, préconisait un plan très ambitieux de 19 programmes, et appelait à la mobilisation générale pour tenter de résoudre le fossé qui ne cesse de se creuser entre les quartiers populaires laissés à l'abandon et le reste des territoires. Borloo chiffrait ce plan à 48 milliards. Le bouillant ex-ministre de Sarkozy avait mis toute sa fougue pour le présenter sur les plateaux de télévision et aux micros des grands médias. Ce rapport avait fait le buzz comme on dit aujourd'hui et une certaine unanimité sur la qualité du travail sinon sur l'audace du plan lui-même. Comme nous l'écrivions dans notre article du mois dernier qui analysait ce rapport, le document était un véritable brûlot pour le gouvernement Macron.

Il fallait donc au plus vite tenter de minimiser l'importance du rapport et, surtout, bien faire comprendre que le gouvernement n'entendait pas s'en servir tel quel mais qu'il n'était qu'une source d'inspiration, sachant que « c'est toute la politique du gouvernement qui concoure à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers » ! Borloo et son rapport faisait de l'ombre à Macron ; il fallait le remettre à sa place. C'est ce qui fut fait le 22 mai à l'occasion d'une grand'messe à l'Elysée où 600 invités, élus locaux, entrepreneurs, responsables associatifs, habitants des quartiers et la quasi-totalité du gouvernement… ont écouté la vision de Macron pour le développement des banlieues. Et cette vision n'avait plus rien à voir avec ce qui lui avait été proposé. Le président a jugé les plans banlieues et autres politiques de la ville élaborés depuis quarante ans comme des réponses du « vieux monde » avec lequel il veut rompre. Lui, veut changer de philosophie, de méthode, de rythme ! Il veut en finir avec les solutions imposées d'en haut (c'est-à-dire par l'Etat) pour promouvoir les expérimentations réussies imaginées d'en bas (c'est-à-dire les acteurs de terrain). Traduction : laissons se débrouiller les acteurs de terrain, mettons quelques moyens sur une dizaine de quartiers donnés en exemple, faisons confiance aux grandes entreprises pour jouer le jeu, et la méritocratie fera le reste ! Ce ne sont pas *« les mâles blancs »* (c'est-à-dire Macron et Borloo - sic) qui peuvent savoir comment résoudre les problèmes des banlieues (sous-entendu les quartiers des gens de couleur). Exit donc les 19 programmes de J.-L. Borloo, dans lesquels le président a quand même picoré quelques mesures, et comme il l'avait déjà fait dire par un secrétaire d'Etat il y a quelques mois, il n'y aura pas de plan Marshall pour les banlieues ; il s'agit de *« mettre en avant ceux qui agissent sur le terrain et que les pouvoirs publics doivent accompagner »*. C'est dans cette logique que Macron inscrit sa politique, bien loin des remèdes de types keynésiens mais dans le droit fil d'un néolibéralisme XXL pleinement assumé.

De très nombreux élus des communes concernées, présents à l'Elysée ce 22 mai, se sont dits sidérés, abasourdis, déçus… Même s'ils savaient que le plan proposé par Borloo, auquel beaucoup avaient contribué et qu'ils soutenaient, ne serait pas repris tel quel, ils ne s'attendaient pas à un tel désaveu.

Comment interpréter les paroles de Borloo interviewé à la sortie de cette opération communication de reprise en main ? L'ex-ministre s'est en effet dit « satisfait » ; il fallait sans doute tenter de faire bonne figure mais la pilule est amère. A-t-il été instrumentalisé pour calmer, au moins pendant quelques mois, la fronde des élus ?

Mais ce que nous retiendrons des annonces de ce 22 mai, c'est la cohérence de la ligne suivie par Macron, une politique pour les riches, les patrons, les marchands de canon. Les habitants des quartiers populaires n'ont donc rien à en attendre ; cette politique il faut s'organiser pour la combattre. ★

## Principales mesures annoncées par Macron en réponse au plan Borloo

- En place et lieu d'une « cour d'équité territoriale » – juridiction qui serait chargée de sanctionner l'inaction des administrations –, Macron s'est dit ouvert à la mise en place d'une *« instance de recours et de transparence »* dans laquelle *« le Parlement devrait avoir un rôle important à jouer »*. L'objectif ne serait plus de sanctionner mais d'évaluer et contrôler la mise en œuvre des politiques publiques.
- Création d'*« un opérateur de rattrapage qui mobiliserait tous les acteurs privés et publics »* lorsqu'un territoire manquerait *« d'équipements publics »*. Cet *« opérateur »* agirait au sein de la future Agence nationale de cohésion des territoires, dont on ne connaît encore ni les statuts ni les missions.
- Promesse de 30 000 stages (15 000 offerts par les entreprises, 15 000 par l'Etat) pour les élèves de troisième, réservés aux adolescents des quartiers populaires.
- Pour les copropriétés dégradées, le chef de l'Etat souhaitait « *qu'on puisse accompagner les établissements fonciers* » et « *définir d'ici juillet une dizaine d'opérations d'intérêt national qui permettent d'accélérer le travail de requalification* ».
- Appel à la bonne volonté des cent vingt plus grandes entreprises françaises, sommées de *« prendre leur part »* dans la lutte contre les discriminations. Des « testings » (tests anonymes mettant au jour les pratiques d'embauche) seront effectués, au rythme de quarante par an pendant trois ans.
- Finalisation *« d'ici à juillet (d')un plan de lutte contre le trafic de drogue »*.

## Réactions aux annonces

Tous les maires élus des territoires visés par le plan Borloo, quelle que soit leur couleur politique, se sont dit déçus des annonces faites le 22 mai par E. Macron. Aux micros ou dans les colonnes des journaux, pas uns pour accorder un satisfecit au président ; des réactions les plus virulentes à celles plus mesurées, tous disent leur déception. Maire de la Seyne-sur-Mer, dans le Var, Marc Vuillemot résume ainsi son appréciation :

« *On va cibler quelques quartiers pour la police, quelques opérations sur les co-propriétés dégradées, quelques centres de formations d'apprentis ouverts ici et là. Cela n'a rien d'une politique publique d'Etat, parce qu'on ne veut pas y mettre le budget. Et ça ne règlera aucun problème*. »

Dans le journal *Le Monde*, qu'on ne peut taxer, loin s'en faut, de révolutionnaire, les analyses du discours et des mesures annoncées par E. Macron sont assez pertinentes.

**Dans son Editorial du 25 mai, le journal écrit :**

*« Les constats dressés par maints rapports : les quartiers en difficulté manquent, plus que les autres, de tout ce qui contribue au lien social : services publics, mixité, possibilités individuelles et collectives.*

*C'était le message central adressé par Jean-Louis Borloo : sans politique de rattrapage vigoureuse – et nécessairement coûteuse –, l'on est condamné à en rester aux vœux pieux. En ignorant cette recommandation, le chef de l'Etat a démontré soit que ce n'est pas sa priorité, soit qu'il n'en a pas les moyens. »* ★

**Tribune de deux chercheurs et universitaires, Stéphane Baud (sociologue) et Gérard Noiriel (historien) dans le Monde du 30 mai. (Extraits)**

« *Jamais, jusqu'à aujourd'hui, un président de la République française n'aurait pu se présenter lui-même comme un « mâle blanc ». C'est désormais possible parce que les élites de tous bords ont conjugué leurs efforts pour placer au centre du débat public les polémiques identitaires. (…) Ce processus historique a débuté dès les années 1980 quand les difficultés croissantes des Français vivant dans les banlieues les plus déshéritées ont été présentées comme des « problèmes d'immigration » et non comme des problèmes sociaux.*

*L'offensive, impulsée au départ par l'extrême droite, a progressivement gangrené toute la classe politique, et les porte-parole des minorités stigmatisées, contraints de se soumettre aux normes dominantes pour pouvoir les contester, ont fini par alimenter ces polémiques identitaires, contribuant ainsi à marginaliser les enjeux économiques et sociaux. Les deux camps se renvoyant constamment la balle avec le soutien enthousiaste des grands médias.*

*Toutes les études statistiques, sociologiques, ou ethnographiques – et notamment celles que nous avons nous-mêmes réalisées et dirigées depuis plus de trente ans – montrent pourtant que les variables sociales et ethniques agissent toujours de concert.*

*On ne peut rien comprendre au monde dans lequel nous vivons si l'on oublie que la classe sociale reste, quoi qu'on en dise, le facteur déterminant autour duquel s'arriment les autres dimensions de l'identité des personnes. Nous savons d'expérience que ce genre de vérité n'a aucune chance d'être accepté par ceux qui n'ont pas intérêt à la vérité. »* ★

# Suppression des CIO

Il y a longtemps déjà que l'on parlait de la fermeture des CIO - centre d'information et d'orientation. Cet outil, nécessaire aux jeunes et à la population en général, va disparaître sur décision du gouvernement Macron et ce, dès la fin de l'année 2018.

Aujourd'hui ce sont près de 500 lieux d'accueil en France où les conseillers d'orientation psychologues de l'éducation nationale, spécialisés dans les conseils en orientation, accueillent et accompagnent tous les publics, des enfants scolarisés ou en décrochage scolaire aux familles, en passant par les demandeurs d'emploi ou les adultes en reconversion professionnelle.

Le ministère de l'Education nationale a annoncé la fermeture de ces centres à travers le transfert de l'information sur l'orientation aux régions, lesquelles doivent déjà assurer la compétence de la formation professionnelle. Les régions ayant été dépossédées de l'apprentissage (attribué au Medef , voir nos articles sur ce sujets dans les précédents LF) se sont vu offrir en « dédommagement » le service d'orientation publique.

Mais la mission des CIO va bien au-delà de l'information sur l'orientation qui se fait dans les établissements scolaires - collèges et lycées. Cette décision se fait au détriment des missions d'accueil, de conseil et d'accompagnement qui ont lieu dans les CIO et les questions sont dès lors posées :

- Qui recevra les élèves sans solution et sans affectation ou ceux en décrochage ?
- Qui recevra les jeunes nouvellement arrivés en France ?
- Qui recevra le public scolaire en dehors des horaires scolaires pendant les vacances et le mercredi après-midi ?
- Qui recevra les étudiants ?
- Qui recevra les élèves et leurs familles qui ont du mal à franchir le seuil des établissements scolaires et qui trouvent dans le CIO un lieu plus neutre ?
- Qui recevra les apprentis en rupture de contrat ?
- Qui recevra le public des établissements agricoles ?
- Qui recevra les jeunes adultes ?
- Qui recevra les jeunes sortis du système éducatif et qui souhaitent un retour en formation initiale ?
- Qui recevra des groupes d'élèves pour des ateliers d'orientation ?
- Qui organisera les forums et salons d'orientation ?
- Qui pilotera la plate-forme de suivi et d'aide aux décrocheurs ?
- Comment travailleront les psychologues éducation nationale sans leurs lieux de regroupement, réunions et formations et quelle sera la qualité du travail proposé sans les moyens pour les mener à bien ?

Voilà tout ce qui ne sera plus possible, tout ce qui ne se fera plus si les CIO, services publics d'information et d'orientation de proximité, gratuits et neutres, disparaissent.

Dans tous les départements, une intersyndicale mène la lutte. La presse est sollicitée, une pétition mise en ligne (1), les élus interpellés, des cartes postales et du courrier électronique envoyés. Certains CIO se sont retirés des établissements scolaires pour se recentrer sur leur CIO et organisent des actions dans leurs quartiers. Les agents des CIO font tout pour donner une visibilité maximum à leur lutte et obtenir le soutien de l'opinion publique, notamment lors des manifestations. Pour eux, la grève est difficile à organiser du fait de la dispersion des CIO et, comme souvent dans les secteurs accueillant les publics en difficulté (hôpitaux, services sociaux, etc.), ils hésitent à mettre en plus grande difficulté les personnes qu'ils accompagnent. Ils ont besoin du soutien de tous, des parents, des jeunes,... et des autres secteurs de la fonction publique, – notamment des enseignants qui vont devoir assurer au pied levé une partie de leurs missions, sans formation et sans temps dédié pour l'assurer.

## Les salariés des DRONISEP, solidaires de la lutte des personnels des CIO

Autre composante de la loi et non des moindres, c'est le démantèlement des DRONISEP, qui sont les agences régionales nourrissant l'organisme national, ONISEP (qui disparaîtra par la même occasion). Ils ont une mission publique d'information sur les formations et les métiers. Diffusant des informations neutres et égales dans toute la France. Sans cet organisme, chaque établissement scolaire / secteur recevra l'information que les régions seront en capacité de donner ou voudront leur donner. La loi autorise aussi la région à faire appel à des sous-traitants privés pour informer les élèves et des appels d'offres dans ce sens ont déjà été diffusés. Ainsi selon le lieu d'habitation, l'information pour l'orientation sera différente et plus du tout neutre, car elle sera en particulier influencée par les besoins locaux de main-d'œuvre, accentuant encore les inégalités entre les territoires.

Cette loi est cohérente avec la politique de Macron favorisant encore les milieux aisés qui auront les moyens de se payer un psychologue privé (le même bilan, gratuit en CIO, peut aller de 350 à 900 € dans le privé) et pourront avoir accès à l'information. Les autres devront se contenter de ce que l'on voudra bien leur donner comme en témoigne déjà les résultats de Parcoursup. Le ministère a déjà demandé aux CIO de faire patienter et d'orienter plutôt les jeunes vers l'apprentissage ! ★

1. https:www.change.org/p/jean-michel-blanquer-non-a-la-suppression-des-cio

# Parcoursup : le scandale se confirme !

La plate-forme Parcoursup, comme c'était prévisible et dénoncé largement par les syndicats, et plus largement par les enseignants du secondaire et de l'université, s'avère bien un instrument de tri social.

## Les jeunes des milieux populaires discriminés !

Au 1er juin, 236 223 candidats, soit environ 29,1 % du total, n'ont toujours pas reçu de proposition d'orientation sur la plate-forme. 29 % seulement ont définitivement accepté une proposition. Quelque 29 000 candidats sont, d'ores et déjà, sans aucune proposition. Des chiffres déjà bien catastrophiques. Mais cette moyenne cache de grandes inégalités de plus en plus largement dénoncées. La sélection est avant tout sociale et territoriale. En effet, au nom de la liberté laissée aux universités, celles-ci ont pu utiliser le critère du classement des lycées ; c'est ainsi que les lycéens des lycées les plus « mal classés » sont particulièrement discriminés. Par exemple, une semaine après le début des premiers résultats, 75 % des élèves du lycée de Trappes (Yvelines) étaient en attente ; dans d'autres lycées, le pourcentage peut atteindre 9 élèves sur 10. Quant aux Bac pro et Bac techno, ils sont à plus de 65 % à être dans l'attente. Dans certaines classes de Bac pro, au lendemain du 22 mai, il n'y avait pas une seule réponse positive !

Tout cela crée angoisse, humiliation, colère et un énorme sentiment d'injustice à quelques semaines du Bac. Comment se mobiliser sur ses révisions quand on ne sait pas ce qui va se passer pour l'année prochaine ? Quand certains ont eu une réponse, ce n'était pas forcément la filière désirée mais « mise au cas où » (les vœux n'étaient pas classés) certains jeunes finissent par l'accepter par peur de ne rien avoir. Par ailleurs, le nombre d'abandon grandit tous les jours par autocensure et découragement. C'est toute la famille qui attend avec le jeune et qui subit aussi le stress et est dans l'incertitude. Il faut se connecter tous les jours et constater si on « remonte » dans le classement (certains sont au 2000e rang !). Les parents donnent de la voix par l'intermédiaire de la FCPE, les syndicats enseignants qui avaient déjà alerté et dénoncé le système font remonter les résultats concrets désastreux, en particulier dans les quartiers et banlieues populaires.

Sommés à l'Assemblée nationale de rendre publics les algorithmes locaux et les critères qui ont déterminé le classement des lycéens, Blanquer et Vidal répondent par le mensonge et l'arrogance en renvoyant à APB qui avait généré du tirage au sort pour moins de 1 % des étudiants alors que 85 % des futurs étudiants avaient eu une réponse positive sur leur premier vœu. Mais leurs allégations sont mises en défaut par la réalité qu'ils ne pourront plus cacher bien longtemps, à la lumière des chiffres donnés par les académies. Il est probable, d'après le ministère de l'Enseignement supérieur, que plus de 150 000 jeunes seront sans affectation à l'université au début des vacances de juillet.

La première réponse aux premières mobilisations des jeunes a été une répression inacceptable le soir du 22 mai : des lycéens empêchés de se réunir en AG dans leur lycée (le lycée Arago), placés en garde à vue pendant 2 jours et maintenus plusieurs heures dans un bus sans eau, sans manger, sans accès aux toilettes et sans que leurs parents sachent où ils étaient !

Mais la mobilisation se poursuit avec des rassemblements devant les rectorats le 30 mai et des manifestations le jeudi 31. Le 7 juin s'annonce comme une nouvelle journée de mobilisation. Les jeunes doivent pouvoir compter sur le soutien des parents et des enseignants.

La mobilisation des jeunes contre l'injustice, le tri social, pour le droit à l'éducation et à un avenir concerne l'ensemble de la société. ★

# Contre la répression policière, solidarité avec les lycéens !

Le 22 mai dernier, en marge de la manifestation Fonction Publique, des lycéen.ne.s décident d'occuper les locaux du lycée Arago, dans le 12e arrondissement de Paris pour protester suite à l'annonce des résultats de Parcoursup. Ils sont plusieurs centaines, des élèves d'Arago, mais aussi d'autres lycées de Paris, de Montreuil, et des étudiants.
Il faut rappeler que sur les 15 000 élèves de terminale d'Île-de-France, seuls 1 500 ont obtenu une réponse positive à un de leurs vœux - réponse positive qui ne correspond pas forcément à leur projet d'orientation souhaité. Si certains se faisaient des illusions avant les résultats, aujourd'hui, il n'y a plus de doute sur la mise en place d'une sélection et d'une ségrégation entre les territoires.
L'occupation d'Arago a été violemment réprimée. 102 personnes ont été arrêtées, dont 27 mineurs présentés jeudi 24 mai devant le parquet pour « participation à un attroupement en vue de commettre des dégradations et/ou violences » et « intrusion non autorisée dans un établissement scolaire commis en réunion ». 14 mineurs sont convoqués devant le juge des enfants pour leur mise en examen, 13 autres mineurs, devant un magistrat pour rappel à la loi ou mesure de réparation pénale.
Le soir de l'arrestation, certains jeunes, mineurs donc, ont attendu plus de quatre heures dans un bus, dans l'obscurité, sans pouvoir boire ni aller aux toilettes. Ils ont été placés en garde à vue sans que leurs parents soient prévenus, ce qui est totalement illégal. Sans nouvelles de leur enfant et du lieu de leur détention, parfois jusqu'au lendemain soir, les proches ont dû faire le tour des commissariats pour les retrouver, dispersés, pour certains dans des cellules de dégrisement de Paris ou de banlieue.
Révoltés par cette situation, une vingtaine de professeurs ont débrayé, le jeudi 24, pour apporter leur solidarité aux élèves. Cette criminalisation de la lutte des jeunes, cherche à faire peur et à empêcher la contestation de Parcoursup. Ce n'est pas contre leurs enfants en lutte que les parents d'élèves sont en colère, mais bien contre le gouvernement qui s'attaque à des mineurs, au mépris de la loi. Présents au Tribunal de Grande instance où certains élèves avaient été transférés, les parents et les lycéens solidaires de leurs camarades auditionnés ont dû attendre une heure et demie pour pouvoir entrer. Ils ont exprimé leur indignation face aux mises en examen et ont dénoncé des pratiques dignes d'un « Etat policier » et des mesures disproportionnées.
Aujourd'hui, les élèves ont repris les cours, pour beaucoup très choqués, affectés par leur détention. Certains passent le bac cette année. Si des élèves ont peur de retourner en manif, ce sont leurs parents qui prennent le relai, prêts à les remplacer dans les cortèges.
La solidarité s'organise. Le collectif #Arago22mai est né, réunissant parents, étudiants, enseignants… autour des interpellations d'Arago, mais aussi des violences policières et judiciaires lors des mobilisations contre la loi ORE.
Mercredi 30 mai, ce collectif a organisé une ronde des libertés, autour du lycée Arago. Les prises de parole ont exprimé la volonté de continuer la mobilisation à la fois contre Parcoursup et contre la répression du mouvement. Des professeurs syndiqués ont exprimé leur solidarité avec l'ensemble du mouvement social qui fait face et surprend le gouvernement qui ne s'attendait pas à une telle ténacité.
Une mère d'élève, membre du collectif et professeur dans le 93, a témoigné des difficultés encore plus grandes que vivent les élèves des quartiers populaires, consciente des inégalités renforcées par Parcoursup. Un enseignant de Sarcelles a également fait part de la lutte qui s'organise dans les lycées du 95, bloqués trois par trois, chaque jour de la semaine, avec l'aide des parents, pour lutter contre la réforme.
Ce n'est pas la peur et les intimidations du gouvernement et des forces de répression qui arrêteront la détermination des élèves, étudiants, parents d'élèves et enseignants, bien au contraire. Mobilisé et vigilant, le collectif a prévu de se réunir tous les mercredis, au lycée Arago et de se battre pour l'annulation des sanctions disproportionnées à l'égard des élèves mineurs. ★

*Pancarte de la ronde des libertés, lycée Arago, mercredi 30 mai, Paris*

Le N°3 du **Fil rouge,** journal de l'Union des Jeunes Révolutionnaires vient de paraître.
*Au sommaire :*
- La jeunesse contre la casse du service public ;
- La jeunesse contre la sélection et la répression à l'Université ;
- Burkina Faso: contribution de l'ODJ (entre occupation impérialiste et dynamique révolutionnaire) ;
- L'UJR membre de la campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël.

Pour se procurer le journal ou prendre contact: contact@ujr-fr.org

LE FIL ROUGE
SOMMAIRE
EDITO
LA JEUNESSE AU RENDEZ-VOUS DE LA CONTESTATION SOCIALE

## La répression contre les jeunes dans le mouvement social

Malgré la suffisance des déclarations du gouvernement Macron- Collomb, qui semblent mépriser ou ignorer le mouvement social, les mesures d'intimidation déployées semblent témoigner d'une certaine crainte.
Alors que la situation dans la ZAD est pratiquement réglée, après des années de mobilisations massives, une répression acharnée s'abat sur Notre-Dame-des-Landes. Des CRS par milliers sont dépêchés pour attaquer quelques centaines de zadistes, occupés à se construire un nouvel avenir, et près de 4 000 grenades ont arrosé les champs et leurs occupants, pour détruire systématiquement lieux de partage, fermes, boulangerie, bibliothèque… Et ces armes excessivement dangereuses sont utilisées sans état d'âme pour briser la contestation sociale.
C'est ainsi qu'au nom de cet « Etat de droit », un jeune homme vient de perdre sa main droite, arrachée par l'explosion d'une grenade. A l'appel du collectif de soutien, 300 personnes se sont réunies à Paris le 30 mai et une cagnotte en ligne a été créée pour financer une prothèse et des soins que l'assurance ne prend pas en charge (https://www.lepotcommun.fr/pot/00pp9x7g).
Il est aisé de saisir le message délivré par le ministre de l'Intérieur. La jeunesse, en particulier, est la cible des violences policières, dans les cortèges de tête des manifestations, dans les occupations de facs ou de lycées. Gazés, matraqués, les jeunes sont aussi victimes d'un déni de justice qui accompagne des gardes à vue et mises en examens avec des dossiers vides ! Il y a, de la part de ce gouvernement, une volonté délibérée d'imposer sa politique par la force et par la peur. Pour G. Collomb : « parmi les gens qui commettent des actes violents, vous avez aussi des mineurs, donc à partir de là, les forces de police font respecter la loi ». C'est ainsi que des lycéens (H. Boucher, Arago, Bergson, Voltaire…) voulant se rassembler dans ou devant leurs lycées pour protester contre la loi ORE et Parcoursup ont été frappés par la police, embarqués, et dans certains cas mis en examen.
Ces opérations de police risquent d'avoir un effet contraire ; elles vont jeter dans la lutte et la contestation de nouvelles forces, notamment des parents et enseignants de ces jeunes, qui ont créé des collectifs de soutien.
La violence exercée à l'encontre de ces jeunes qui veulent s'exprimer sur des questions qui touchent à leur avenir a choqué très largement et la répression disproportionnée a suscité de nombreuses critiques.
La CGT a publié un communiqué dénonçant les arrestations de lycéens où elle écrit notamment : « La répression doit cesser », Solidaires déclarant de son côté : « La stratégie autoritaire et répressive du gouvernement vise à décourager et à faire peur à un maximum de monde, en particulier dans la jeunesse des lycées comme au lycée Arago à Paris, des universités ou des banlieues, et cela pour protéger une politique injuste et inégalitaire au service des plus puissants. »
La criminalisation de la légitime contestation sociale s'accélère, mais elle n'arrêtera pas le mouvement qui s'exprime dans les entreprises et dans la rue depuis des mois. ★

**Pas d'oubli pour Clément Méric !**
Samedi 2 juin, une manifestation a été organisée à Paris en mémoire de Clément Méric, ce jeune antifasciste tombé il y a 5 ans sous les coups de militants d'extrême droite. Clément portait des valeurs de justice sociale, d'antiracisme, insupportables pour ces défenseurs de la peste brune. Il en a payé le prix de sa vie. Aujourd'hui, son combat continue, porté par un large mouvement populaire qui se bat contre la politique régressive et liberticide du gouvernement Macron. Nul doute qu'il aurait été à nos côtés contre la loi asile immigration, contre l'attaque violente des cheminots, des lycéens et étudiants, contre les discriminations de tous ordres dans les banlieues, contre la répression policière…
Le combat qu'il a mené contre la fascisation est toujours à l'ordre du jour, d'autant plus important que la violence et l'intimidation, la diffusion des idées réactionnaires, racistes, individualistes accompagnent la mise en place de contre-réformes qui visent à aggraver l'exploitation capitaliste et renforcer le caractère anti démocratique du système en place. Le combat de Clément c'est le nôtre, nous résisterons !

# Le syndicalisme de lutte dit oui au 26 mai !

Enfin ! Avec la mobilisation populaire du 26 mai 2018 qui a rassemblé des organisations syndicales et tout particulièrement la Cgt au niveau confédéral, des associations et quasiment tous les partis de l'arc de la « gauche » (hormis le PS), le mouvement ouvrier, syndical et populaire, au moins à travers ces organisations, vient de franchir un pas.

Un pas qui, tout en s'appuyant sur les différentes mobilisations et grève en cours, notamment celle des cheminots, pose là, de fait, dès maintenant, sans attendre une quelconque échéance électorale, la question de la perspective politique à toutes ces luttes qui montent contre cette politique néolibérale brutale et violente qu'impose l'oligarchie via E. Macron et son conseil d'administration. La question est posée. Forcément, il faudra un peu de temps pour y répondre. Le développement de la lutte de classe devrait y aider.

## Une page est en train d'être tournée

Le syndicalisme de lutte ne peut qu'applaudir à l'engagement de la confédération CGT à cette « marée populaire ». A moins de considérer que la lutte syndicale se suffit à elle-même, qu'elle n'a pas à se soucier de qui fait les lois et que toute lutte, toute grève, ne serait au bout du compte qu'un éternel recommencement. Mais dans ce cas, à bien considérer les choses, il faut admettre qu'en guise de « recommencement », nous sommes plutôt engagés dans un vrai processus de régression sociale porté par une politique libérale complétement assumée et qui touche tous les secteurs de la société et en particulier la classe ouvrière et l'ensemble des salariés.

Pourquoi, dans ce cas, les travailleurs et leurs organisations syndicales devraient ils se cantonner au strict terrain de la défense de leurs intérêts immédiats ? Pour se conformer à la Charte d'Amiens de 1906 ? Soyons sérieux ! Qui peut défendre aujourd'hui l'idée qu'une grève, une mobilisation d'ampleur nationale, voire de moindre échelle, n'a pas une dimension politique ?

Il était donc plus que temps de sortir de cette hypocrisie. Comme il a été juste en son temps d'en finir avec un Lepaon aligné sur la politique de la social-démocratie.

Au lendemain du 26 mai, tout le monde peut faire le constat. L'addition des sigles syndicaux, associatifs, politiques, n'a pas pour autant suffi à faire grossir cette marée populaire.

Le mouvement social n'a pas encore réussi à faire reculer le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique. Tout syndicaliste sait bien que rien de tel que des victoires sur le terrain de l'affrontement de classe pour aider à aller de l'avant. Aujourd'hui, elles sont encore trop parcellaires et limitées.

Sans compter avec l'intense campagne médiatique d'avant le 26 mai pointant un P. Martinez qui se serait rallié à la France Insoumise, histoire d'aiguiser les contradictions au sein de la confédération. Le vote du Comité confédéral national (CCN) a répondu par 78 voix pour la participation au 26 mai, 6 voix contre et 6 abstentions.

## On continue !

Mais est-ce que parce que cette marée populaire du 26 mai n'a pas forcément été à la hauteur espérée que la CGT devrait en rester là ? Bien au contraire. Qui discute de la situation avec n'importe quel travailleur conscient sait très bien que l'aspiration à l'unité de toutes les forces face au « rouleau compresseur » Macron est une réelle aspiration.

Maintenant, cet engagement de la CGT aux côtés de partis politiques à un côté inédit. Il va donc falloir un peu de temps pour que cela fasse partie du paysage. L'oligarchie, elle, n'en est toujours pas revenue. Chaque jour voit un nouvel article crapuleux contre le secrétaire général de la CGT. Mais continuer d'en appeler à la « convergence des luttes » au point de ne pas voir que la SEULE grève d'ampleur de la période est celle des cheminots, n'est pas d'une grande aide pour faire grandir le rapport de force. Que les cheminots, en particulier CGT, refusent de se considérer comme « l'avant-garde » du mouvement social, ils en ont tout à fait le droit, mais qu'ils le veuillent ou non, quelle autre grève aujourd'hui perdure depuis plus de deux mois et paralyse pour une part plusieurs pans de la société ?

Avec cette grève des cheminots, encore et toujours, c'est aussi le rôle et la place de la classe ouvrière dans la société qui est posée. Et là, en l'occurrence, le syndicalisme de lutte, de lutte de classe, a tout un champ vu la politique d'E. Macron pour contribuer à d'autres 26 mai de plus grande ampleur. ★

# Le syndicalisme d'amendements !

Déjà lors du débat à l'Assemblée nationale le gouvernement d'E. Philippe avait repris sans faire trop de bruit quelques amendements proposés par la CFDT, retouchant à la marge son texte sur le « nouveau projet ferroviaire ».

Avec son arrivée au Sénat, la démarche de « l'amendement syndical » est cette fois-ci totalement revendiquée, confortée et institutionnalisée, la CFDT cheminots comme l'UNSA ferroviaire ayant eu plusieurs réunions avec le gouvernement pour caler leurs propositions de texte.

Et, excusez du peu, c'est le Président du Sénat (LR) en personne qui a reçu L. Berger et L. Berille, les 25 et 28 mai, pour leur donner tous les gages nécessaires concernant le vote de leurs amendements au projet de loi.

Si jusqu'à il y a encore peu, face à ce type de contre-réforme, il était courant que les groupes d'opposition au Parlement s'adressent aux syndicats pour avoir des arguments pour alimenter le débat parlementaire, allant parfois jusqu'à co-écrire des amendements, jamais encore – qui plus est dans le cadre d'un puissant mouvement de grève – une organisation syndicale, de surcroît partie prenante de la grève, ne s'était tournée vers le gouvernement pour qu'il porte des amendements à son propre texte de loi et en tire prétexte pour… quitter la grève.

## Quelle mascarade !

Qu'E. Macron méprise les « corps intermédiaires », il ne cesse de le montrer, mais que des membres des dits « corps intermédiaires » lui servent à ce point la soupe, c'est nouveau !

Cela aura forcément des conséquences à l'intérieur de ces organisations, mais plus grave, cela participe d'une totale mystification avec toute la mise en scène qui va avec, faisant de la collaboration ET de la participation à l'écriture de la loi une garantie pour les travailleurs.

Mais comme il se doit dans ce genre d'exercice, les amendements que ces syndicats ont pu faire passer, si on prend celui sur les garanties concernant la fameuse « incessibilité » des capitaux de la SNCF, chacun sait pertinemment que ce qu'une loi fait, une autre peut tout aussi bien le défaire !

Et quant au recours au volontariat en cas de transfert des personnels, l'amendement retenu indique donner la priorité *« la plus large possible au volontariat »*. La garantie, elle aussi, est pour le moins très large ! ★

# Au deuxième mois de la grève des cheminots

Samedi 2 juin, les cheminots et leurs organisations syndicales (CGT, SUD Rail, UNSA, CFDT et FO) entamaient leur treizième séquence de grève de 2 jours sur 5, engagée depuis le 3 avril 2018 contre le « nouveau pacte ferroviaire » d'E. Macron.

Cette grève a d'ores et déjà dépassée en nombre de journées celle de 1995 (25 jours de grève). Déjà, à l'époque, élément peu connu, il s'agissait aussi pour le gouvernement Juppé d'imposer à la SNCF un début de séparation de l'exploitation du réseau d'avec la gestion des infrastructures. L'oligarchie a de la suite dans les idées !

## Par-delà la bataille des chiffres sur le nombre de grévistes

Le fait que cette grève, en ce printemps 2018, ait été planifiée et organisée dans le temps par les organisations syndicales a permis une large information sur ce « nouveau pacte ferroviaire ».

Des millions de tracts ont été distribués, des dizaines d'émissions télés et radios ont été réalisées, des centaines et centaines d'articles de journaux ont été publiés…

Aujourd'hui, personne ne croit vraiment au bienfait de cette contre-réforme pour les usagers comme pour les cheminots. A l'opposé, commence à être perçu l'intérêt que vont en tirer les groupes qui ont déjà investi depuis des années dans le transport ferroviaire, les Transdev, Véolia, Bouygues et autres Vinci, directement ou au travers de leur filiales… qui, même s'ils se font relativement discrets, veulent à tout prix cette ouverture à la concurrence et le démantèlement de la SNCF.

De ce point de vue, les cheminots, en maintenant la grève sur plusieurs mois, ont considérablement entravé l'opération politique de E. Macron qui voulait régler la question en deux trois mouvements, avec un vote à l'Assemblée nationale, et dans la foulée, un passage conforme au Sénat. De ce fait, la grève a permis à ●●●

●●● ce que le service public ferroviaire devienne, comme jamais auparavant, une question qui interpelle toute la société. Une question politique concrète.
Et c'est aussi la capacité des cheminots « à tenir » qui a fortement contribué à ce que près de 80 organisations syndicales – au niveau confédéral pour la CGT – associatives, politiques – dont notre parti – à appeler le 26 mai à manifester contre la politique d'E. Macron.
Le 29 mai, d'après la direction de la SNCF, 8 500 trains pouvaient circuler contre 14 000 en temps ordinaire. Au premier jour de la grève, ils étaient moins de 3 000, toujours d'après de la direction de la SNCF.
Qu'aujourd'hui, deux mois après le début de la grève, le nombre de grévistes fléchisse, c'est logique. Tout syndicaliste sait que « la grève ça te tape sur le cerveau, c'est du 24 heures sur 24 », comme le disait un gréviste dans un reportage. Avec cet aspect non négligeable que la direction décompte aussi les jours de repos accolés aux jours de grève, ce qui a pour conséquence de majorer sérieusement les retenues sur salaire.
Le Tribunal de Bobigny qui avait été saisi par les organisations syndicales pour contester ce décompte des jours de grève a renvoyé l'audience de jugement au… 7 juin ! Logique aussi que, dans ces conditions, nombre de cheminots avancent maintenant dans la grève à l'économie dans l'attente du résultat du jugement.
Ceci dit, « la journée sans trains et sans cheminots » du lundi 14 mai, jour du lancement de la « Vot'action » pour ou contre la « réforme » a été une des plus suivies depuis le 3 avril. Plus de 70 % des conducteurs étaient notamment en grève. Quant au résultat du « Vot'action », avec une participation d'au moins 60 % des cheminots, plus de 95 % se sont prononcés contre la réforme.
Peut-être qu'aujourd'hui la grève fléchit, mais les cheminots restent dans leur grande majorité, encore et toujours, opposés au démantèlement de la SNCF et à la fin programmée de leur statut.

## Les annonces sur la dette

E. Philippe a annoncé le vendredi 25 mai une reprise de la dette ferroviaire à hauteur de 35 milliards en deux temps. 25 milliards en 2020, puis 10 milliards en 2022, ainsi qu'une rallonge pour la rénovation du réseau de 200 millions par an. « Cette reprise constitue un engagement sans précédent de la nation et du contribuable en faveur de la SNCF » a indiqué le Premier ministre. Mais loin d'être une concession envers les grévistes, c'est d'abord de la com', vu que la reprise de la dette est une condition sine qua non pour l'ouverture à la concurrence !
Un tel niveau de dette est totalement rédhibitoire pour n'importe quel groupe qui voudrait s'engager dans la reprise de telle ou telle partie du réseau. Pour preuve, la reprise de la dette ferroviaire avant ouverture à la concurrence est aussi une recommandation de Bruxelles !
D'autre part, le passage de la SNCF en société anonyme, même à capitaux à 100 % publics y compris donnés comme incessibles, affaiblirait, de fait, la garantie effective de l'Etat et provoquerait sans aucun doute une hausse des taux d'intérêts et donc un renchérissement de la dette elle-même.
Mais par contre, en contrepartie de cette reprise, le gouvernement a indiqué qu'il serait demandé aux cheminots des gains de productivité, dont 200 millions via l'introduction de la polyvalence entre les métiers. Ce que demande justement avec force le PDG de Transdev, par ailleurs patron de l'Union des transporteurs public (UTP) qui préside aux négociations de la convention collective ferroviaire.

## Après l'Assemblée nationale, le Sénat

Depuis le 29 mai, le projet de loi voté en première lecture à l'Assemblée le 17 avril, a été débattu au Sénat. Le vote solennel, intégrant quelques amendements de la CFDT et de l'UNSA soutenus par le gouvernement (?!), est prévu pour le 5 juin. Ensuite se tiendra une commission mixte paritaire (CMP), le 13 juin, pour arrêter le texte commun aux deux assemblées. L. Brun, secrétaire de la fédération CGT cheminots, a déclaré à juste titre : *« Quoi qu'il arrive, les ajustements ne se feront qu'à la marge… parce que cette réforme, dont toute une partie se trouve dans la loi d'habilitation à agir par ordonnances, n'est par définition pas écrite »*. L. Berger et l'UNSA, comme tout cheminot, le savent pertinemment. Mais prétextant l'adoption de quelques-uns de leurs amendements, ils ont déjà fait savoir qu'ils abandonneraient la grève si la commission mixte paritaire confirmait le vote du Sénat. Même si cette capitulation en rase campagne est un sale coup, la question n'a jamais été de savoir si la direction de la CFDT allait descendre du train, mais quand elle le ferait. Le rapport de force construit pendant toutes ces semaines de grève n'est pas perdu pour autant. La bataille autour de la convention collective ferroviaire ne fait que commencer. Sans oublier tout ce que cette première phase de la lutte a déjà permis de construire en termes de conscience, de solidarité, de nécessité et de possibilité politique. ★

# Contre la répression ouvrière et syndicale, Solidarité !

Contre une justice de classe, réprimant les syndicalistes et grévistes, solidarité avec nos camarades d'Air France, CGT PSA Poissy….

## Air France : condamnation en appel dans l'affaire de « la chemise arrachée »

Le 23 mai 2018, la Cour d'Appel de Paris a rendu son jugement dans cette affaire de « la chemise arrachée » qui a fait le tour du monde et dont le patronat a voulu en faire une affaire d'Etat. Elle a suivi un parquet aux ordres d'un président voulant conforter l'ordre patronal menacé, pour confirmer, voire alourdir, les condamnations en première instance pour les 12 ex-salariés d'Air France dont la plupart sont syndiqués à la CGT. Les peines vont de 3 à 4 mois de prison avec sursis pour 4 accusés de « violences en réunion », y compris celui qui avait obtenu la relaxe, et à 500 euros d'amende « pour dégradations de grilles » pour les 8 autres prévenus. Les juges et les avocats n'ont eu qu'un dossier monté de toute pièce par Air France avec des vidéos non probantes. « Légitime était leur colère » en octobre 2015 (voir *La Forge*) dans l'invasion d'un CCE en état de siège par des milliers de salariés face à la violence extrême de l'annonce d'un nouveau plan de profits du groupe Air France-KLM, sacrifiant 2 900 emplois pour imposer des emplois low-coast. Ce jugement inique n'a fait que renforcer la solidarité et l'unité de la grande majorité des personnels au sol et volants avec les 12 ex-salariés ; elle a aussi renforcé leur volonté d'en découdre alors que leur longue grève pour les 6 % d'augmentation contribue au rapport de force contre les réformes Macron. La victoire incontestable autant qu'inattendue du « non » au plan d'Air France dans la consultation organisée par la direction et la démission du PDG ont, il est vrai, sonné comme une double gifle pour Macron et son gouvernement ; il n'a rien eu d'autre sous la main que cette condamnation pour l'exemple pour conforter le patronat dans un soutien sans faille de l'Etat à la politique des profits. Alors même que « la chemise d'un DRH arrachée » apparaît comme un signe avant-coureur d'explosions sociales de plus en plus inéluctables et légitimes avec l'abandon du « dialogue social » et un syndicalisme que les ordonnances Macron réduisent à un rôle de gestion dans l'entreprise. « C*'est une justice de classe »* a réagi Karine Monségu, co-secrétaire de la CGT Air France, « un jugement fait pour étouffer toute forme de contestation, de militantisme et cela vise surtout la CGT ».

## Un renvoi au 19 décembre pour Farid Borsali, secrétaire général de la CGT PSA Poissy

Le 23 mai, la cour d'Appel de Versailles devait statuer sur la condamnation en première instance de Farid Borsali, CGT PSA Poissy, à 6 mois de prison avec sursis et 2 600 euros d'amende pour « violences » lors d'une bousculade dans un atelier dans une période de campagne des élections professionnelles (voir les articles de *La Forge* dénonçant les méthodes PSA contre Les militants CGT). Dans son appel à un rassemblement de solidarité devant la Cour d'Appel, la CGT PSA dénonce une criminalisation systématique « *pour briser les militants syndicaux qui contestent la politique de PSA…. Après la condamnation en décembre 2017 de 9 militants CGT condamnés à 5 mois de prison avec sursis et 11 000 euros d'amende pour avoir discuté 17 minutes avec un chef dans son bureau afin de faire respecter les droits d'un salarié, c'est Farid Borsali, le secrétaire de la CGT qui est condamné en juillet 2017 à 6 mois de prison avec sursis et 2 600 euros d'amende sur plainte d'un contremaître pour de fausses accusations de « violence » lors d'une bousculade dans un atelier* ». Le renvoi de la Cour d'Appel à une audience le 19 décembre marque un premier recul du pouvoir sur le terrain judiciaire qui est le fruit du rapport de force gagné par le mouvement social contre les réformes Macron et du succès du rassemblement de solidarité devant le tribunal de Versailles avec plusieurs centaines de personnes et dirigeants de syndicats, comme Philippe Martinez de la CGT, de partis politiques avec nombre de cheminots en lutte de Versailles et Montparnasse, d'ouvriers des sites PSA de Sochaux, Saint-Ouen, de Renault, de postiers du 92 en grève contre le licenciement du délégué de SUD, Gaël Quirante. La décision de renvoi de la Cour d'Appel est motivée par l'absence de fait établi par constat d'huissier et surtout la volonté du juge de procéder à un examen préalable du droit social dans l'entreprise… de quoi gagner la relaxe pour Farid et transformer l'audience du 19 décembre en une mise en examen de PSA pour délinquance patronale en matière de droits syndicaux et sociaux. ★

# La jeunesse étudiante et ouvrière en 1968

1968 ne fut pas cette crise d'adolescence de la jeunesse gâtée d'après-guerre évoquée par d'anciens « soixante-huitards » assagis ou repentis, tels Cohn-Bendit ou Romain Goupil qui ironisent aujourd'hui sur les « jeunes cons » qu'ils auraient été à l'époque où ils s'affrontaient avec la police dans les rue du Quartier latin. Ceci dit, les « événements » ne peuvent pas être dissociés de l'arrivée à l'âge adulte de toute une génération de baby-boomers. Alors que la France approchait des 50 millions d'habitants, plus de 8 millions d'entre eux (environ 15 %) avaient entre 15 et 24 ans. Plus d'un habitant sur 4 (près de 27 %) se situait dans la tranche des 15-35 ans. Ce « coup de jeune » a bouleversé bien des choses, dans toutes les classes et les couches sociales.

## La révolte étudiante

Au niveau de l'enseignement, la masse des lycéens se heurte aux portes closes d'une université fermée et élitiste. Le pays compte, en effet, moins de 700 000 étudiants[1]. C'est encore très peu, à peine 12 % d'une classe d'âge. Mais la population étudiante a toutefois été multipliée par 5 en vingt ans, passant de 100 000 à 500 000. C'est un bond inouï dans un laps de temps aussi court. L'organisation magistrale des cours ne correspond plus à cette « massification » encore toute relative, mais très rapide, de la population étudiante. Lycéens et étudiants revendiquent plus de « démocratie » dans les établissements et les universités. Au manque de locaux et de personnel enseignant s'ajoutent des méthodes pédagogiques sclérosées et des conventions sociales de moins en moins bien supportées, comme la séparation des filles et des garçons.

## L'aspiration des étudiants à s'unir avec les ouvriers

Ces étudiants sont majoritairement issus de familles bourgeoises et petites-bourgeoises puisque les enfants d'ouvriers ne représentent que 10 % des étudiants et les enfants de paysans 7 %. Mais le climat général et la situation internationale étaient propices au développement des idées anti-impérialistes et révolutionnaires. Engagés dans les comités Vietnam, sensibles aux événements qui bouleversent le monde, en Chine, à Cuba et dans bien d'autres points de la planète (cf. LF de février 2018), les étudiants se politisent. Par motivation idéologique et parce qu'ils ont conscience que c'est la condition nécessaire pour affronter le pouvoir gaulliste, ils cherchent à se rapprocher de la classe ouvrière. De nombreux mots d'ordre prônent l'unité ouvriers-étudiants. A Lyon, le 13 mai, un millier d'étudiants se rendent en cortège à la Rhodicaceta. Alors que dans les jours qui suivent le mouvement gréviste et les occupations d'usine et de lieux de travail se développent comme une traînée de poudre, de nombreux étudiants se déplacent pour apporter leur soutien aux ouvriers. Certains se retrouvent même parfois sur les piquets de grève. Mais en général, les responsables de la CGT et du PCF ne leur permettent pas d'entrer dans les usines. Le 16 mai, 3 000 étudiants, partis du Quartier latin, se retrouvèrent devant les grilles de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt.

## Le rejet du et par le PCF

Compte tenu de l'évolution du PCF - qui s'était progressivement détaché de la voie révolutionnaire pour s'orienter dans une voie réformiste et d'alliance avec la social-démocratie (cf. LF d'avril 2018) -, mais aussi du contre-exemple de l'URSS de Brejnev ouvertement « social-impérialiste », il était « naturel » que ce climat d'effervescence politique dans la petite bourgeoisie profite aux courants maoïstes, trotskistes ou anarchistes. Tous dénonçaient la « trahison » du PCF qui voulait maintenir le mouvement dans une pure dimension revendicative. La seule perspective politique qu'il donnait était celle, remise à plus tard, d'un changement par les élections, dans le cadre d'un programme commun de gouvernement avec la gauche social-démocrate. Dans ces conditions, comment s'étonner de l'écho que purent avoir des mots d'ordre comme « élections piège à cons » d'autant qu'une grande partie de la jeunesse n'avait même pas le droit de vote, la majorité étant encore fixée à 21 ans !

## Les groupes révolutionnaires entre mouvement étudiant et mouvement ouvrier

Ces formations que le PCF et la CGT qualifiaient de « groupes étrangers à la classe ouvrière », essayèrent toutes, d'une manière ou d'une autre, de faire le lien entre le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier. La ligne de conduite de la Voie ouvrière était un peu à part puisque l'organisation (qui deviendra LO) considérait « *qu'il fallait concentrer toutes ses forces à s'implanter dans la classe ouvrière et uniquement à cela* » en se démarquant du gauchiste chevelu et fumeur de joint. La Ligue communiste (qui deviendra par la suite la LCR) avait peu de militants ouvriers et considérait qu'il appartenait aux jeunes lycéens et étudiants, qui formaient la grande majorité de ses effectifs, d'organiser et d'éduquer l'avant-garde ouvrière. Son anti-stalinisme, qui associait dans une même critique expérience socialiste des années 20 et 30 à la restauration du capitalisme en URSS à partir des années 50, s'appuyait sur la caricature que les « révisionnistes » donnaient du socialisme, mais rendait cette organisation suspecte d'anti-communisme pour beaucoup d'ouvriers. La situation des maoïstes était un peu différente : depuis 1967, un certain nombre d'entre eux avaient commencé à « s'établir » dans les usines. Contrairement à la Ligue, ils idéalisaient les masses ouvrières qu'ils considéraient comme spontanément révolutionnaires. Le « Petit livre rouge » et la « pensée Mao Tsé-Toung » ne leur furent pas, loin de là, d'un grand secours théorique et politique, mais beaucoup firent preuve de courage et de combativité. Certains

le payèrent de leur vie. Ce fut le cas de Gilles Tautin, un jeune militant maoïste de 17 ans, mort noyé, le 10 juin 1968, à l'issue d'une charge de police lors d'une manifestation étudiante de soutien aux ouvriers de l'usine Renault de Flins qui refusaient de reprendre le travail.

## La jeunesse ouvrière

A partir du 13 mai, quand, dans toutes les usines et les centre de travail, les grèves et les occupations s'enclenchent les unes après les autres, les jeunes ouvriers et les jeunes employés, hommes et femmes, sont aux premiers rangs. Particulièrement sensibles aux pesanteurs de l'ordre gaulliste (« Sois jeune et tais-toi »), ils se reconnaissaient assez facilement dans la révolte des jeunes étudiants[2]. Enfants de l'après-guerre, le PCF n'avait pas sur eux la même aura que sur leurs parents qui avaient connu la résistance et l'immense prestige du « Parti des fusillés ». Jeunes et révoltés par l'exploitation qu'ils subissaient, ils avaient plus de mal à trouver leur compte dans l'image de « force tranquille » que ses dirigeants voulaient donner de la CGT. Certains se retrouvèrent dans la jeune CFDT, qui n'était certes, sur le fond, pas plus révolutionnaire, mais dont l'organisation était plus ouverte. Lorsque le « constat de Grenelle » fut présenté au vote des grévistes, les jeunes ouvriers et ouvrières ne furent pas les derniers à voter la poursuite de l'occupation et à faire mentir *l'Humanité* qui titrait le 6 juin « Reprise du travail dans la dignité » (ce qui était encore loi d'être le cas !). Ils ne se laissaient pas intimider par la violence de l'appareil d'Etat comme l'attestent les violents affrontements avec la police venue évacuer l'usine Peugeot de Sochaux, le 11 juin 1968. Ce jour-là, un jeune ouvrier de 24 ans, Pierre Beylot, fut tué ainsi qu'Henri Blanchet, 49 ans. Pour beaucoup de jeunes ouvriers et employés et parmi eux beaucoup de jeunes femmes, les grèves se sont souvent achevées avec un sentiment d'amertume, car les résultats non négligeables en matière revendicative et de droits syndicaux (voir LF de mai 2018) étaient bien en deçà de espoirs qu'ils avaient caressés de changer radicalement l'ordre social et la vie au travail.

68 ne se résume donc pas à une simple révolte étudiante comme ont voulu le faire croire tous ceux qui, pendant des années, ont tenté d'occulter le formidable mouvement de grève et d'occupation qui s'est enclenché à l'issue de la « nuit des barricades » des 10 et 11 mai. Les émeutes étudiantes et leur violente répression ont joué un rôle indéniable de catalyseur. Mais si ce fut le cas, c'est aussi parce que le mouvement de la jeunesse étudiante a eu un écho important dans la jeunesse ouvrière, qui « bouillait » de son côté. ★

1- 695 318 étudiants.

2- Dès le début du mois de mai, avant même l'entrée en scène massive de la classe ouvrière dans le mouvement, la police comptabilisait de nombreux « non-étudiants », parmi les jeunes arrêtés lors des manifestations étudiantes.

*EHPAD*

# Derrière les chiffres, la réalité

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, avait annoncé un plan pour la prise en charge de la dépendance et pour répondre au problème aigu des Ehpad. La situation explosive dans ces établissements s'était traduite par une mobilisation sans précédent du personnel avec le soutien des familles et de la population les 30 janvier et 15 mars dernier à l'appel d'une large intersyndicale. Elle était attendue de pied ferme par le personnel de ces établissements.

Ces derniers temps ont également éclaté des scandales avec la mort de deux personnes âgées provenant d'EHPAD ou de Service de Soins de Suite, aux urgences du CHU de Tours, sur des brancards sans avoir eu de soins. Dans le même temps, les conditions de la mort de Naomi Musenga, jeune femme de 22 ans victime du tri fait pour empêcher l'arrivée massive de patients à l'hôpital, a mis en évidence les limites de ce système. Comment faire le tri par téléphone sans qu'il y ait des erreurs fatales ? Ces événements médiatisés ont montré que les politiques d'austérité des différents gouvernements (4,2 milliards d'économie dans la santé pour 2018) ne permettent pas de répondre avec humanité aux besoins sanitaires ni aux exigences posées par le vieillissement de la population.

## Mais quelles solutions a proposé la ministre ?

Elle a promis 38 millions d'euros d'ici à 2020 pour généraliser la présence d'une infirmière de nuit dans chaque EHPAD « pour ne plus engorger les urgences à la moindre alerte nocturne sur un patient » ; en fait, il est prévu la mutualisation d'une infirmière d'astreinte entre plusieurs établissements ; actuellement, seulement 14 % des EHPAD disposent d'un personnel infirmier la nuit. Mais une infirmière, aussi compétente soit-elle, ne remplace pas un médecin.

40 millions d'euros seront investis d'ici à 2022 pour développer la télémédecine afin de faciliter la prescription d'actes à distance ; les personnes âgées n'auront-elles pas droit à l'examen physique en présence d'un médecin ?

430 millions d'euros devraient être injectés, soit 20 000 postes supplémentaires en équivalent temps plein. Or, en réalité, la ministre prévoit un effort supplémentaire de 143 millions d'euros pour la période 2019-2021 qui vient s'ajouter aux 217 millions déjà prévus soit : 360 millions d'euros, ce qui ne fait que 120 millions par an pour le recrutement de nouveaux soignants dans les maisons de retraite.

Elle ajoute une petite rallonge de 47 millions d'euros pour les établissements les plus en difficulté du fait de la convergence tarifaire en attendant leur retour à l'équilibre.

Pour l'amélioration de la qualité de vie au travail du personnel, elle prévoit 16 millions d'euros, sachant que le principal problème est le manque de personnel ; d'après un rapport de parlementaires, les accidents du travail en EHPAD seraient aujourd'hui supérieurs à ceux du secteur du Bâtiment Travaux Publics.

En réalité, la ministre lance ces chiffres comme de la poudre aux yeux car, pour les cadeaux aux plus riches, les sommes se comptent en milliards comme la suppression de l'ISF( ! ) et surtout elle continue les réformes de structure qui aggravent la situation. Ainsi, elle ne remet pas en cause la convergence tarifaire des établissements médico-sociaux qui, en établissant des forfaits de prise en charge, vise surtout à plafonner les remboursements et met en difficulté les établissements publics prenant en charge les personnes plus lourdement dépendantes. Elle maintient le système d'encadrement des budgets et ne permettra pas, par conséquent, de répondre à la revendication « un soignant pour un résident ».

Elle continue la mise en œuvre de la réduction drastique des hôpitaux avec les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et ne répond pas non plus aux besoins des urgences hospitalières en continuant à supprimer des lits et du personnel tout en déplaçant la prise en charge des personnes âgées vers les EHPAD. A partir de quel âge n'aura-t-on plus droit à une vraie prise en charge et un accès à l'hôpital ?

En bref, l'urgence pour les personnels et les usagers de la santé c'est de combattre cette politique d'austérité qui donne des catastrophes humanitaires et de poursuivre le combat pour exiger des moyens pour la santé. ★

*Aides sociales*

# En finir avec « l'aumône républicaine de l'Etat-providence » ?

D'abord les « couacs », effectifs ou mis en scène (les déclarations des uns et des autres et les supposées ou réelles dissonances entre les deux locataires de Bercy, Le Maire et Darmanin). Puis les mises au point censées rassurer (le séminaire ministériel du 30 mai) ! Une chose est certaine : la réduction des aides sociales est à l'ordre du jour.

La communication n'est pas aisée pour le gouvernement et l'exercice est périlleux pour des ministres qui veulent à tout prix éviter de conforter l'image d'un Macron « président des riches ». Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a donc été priée de monter au front pour dire à qui veut l'entendre que « *l'objectif, ce n'est pas de faire des économies pour faire des économies, mais de faire des économies sur ce qui ne marche pas et d'investir sur ce qui fonctionne* ».

Il n'en reste pas moins une feuille de route indiscutable pour tout l'exécutif : 60 milliards d'euros d'économies en cinq ans, qu'il doit réaliser pour financer la réduction du déficit et son programme de baisses d'impôts. Emmanuel Macron s'étant engagé à baisser de trois à quatre points, d'ici à la fin du quinquennat, le taux de dépenses publiques rapportées au produit intérieur brut, Bruno Le Maire est donc tout à fait cohérent lorsqu'il affirme : « *expliquer qu'on va réduire la dépense sans rien toucher aux aides sociales, (…) ne serait pas juste ni lucide vis-à-vis des Français* ». Darmanin, qui a soi-disant une « fibre sociale » (ah bon ?), n'a pu s'empêcher de ressortir le vieux refrain sur les « *trappes à inactivité* » que représenteraient certaines prestations sociales (version politiquement correcte d'un soi-disant encouragement à la fainéantise !). C'est pour cela qu'il pense qu'il y en a « *trop* ». Dans le service après-vente, les conseillers de Bercy affirment qu'il « *ne s'agit pas de donner moins à ceux qui en ont besoin* », mais qu'il « *y a des marges permettant de rendre le système social plus lisible et plus juste* ». Le problème, c'est que les prestations (RSA, AAH, aides au logement, prestations d'accueil du jeune enfant et même les allocations familiales…) sont quasiment toutes versées sous conditions de ressources. Ce sera donc bien, quoi qu'il puisse être dit, « *ceux qui en ont besoin* » qui auront moins. Le vocabulaire employé est significatif de la conception qu'a ce gouvernement des riches de la nature même des aides sociales : son porte-parole ne parle pas de droits sociaux, mais de « *l'aumône républicaine d'un Etat-providence sans boussole* » qu'aurait organisée méthodiquement les majorités successives depuis vingt ans. Le gouvernement ne veut plus verser des aides sociales, mais « *traiter les inégalités à la racine* ». Il s'agit, soi-disant, de sortir de la « *logique de guichet* » (entendons de « l'assistanat ») en luttant contre la fraude et en donnant la priorité au travail. C'est d'ailleurs le sens de la réforme de l'assurance chômage et des sanctions envers ceux qui refusent un travail à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions.

Macron affirme qu'il veut en même temps libérer et protéger. Jusqu'à présent il a surtout « libéré » : les patrons du code du Travail ; les entreprises de beaucoup de leurs « charges » ; les riches de l'impôt sur la fortune… Qu'il veuille à présent (pour le « *temps deux du quinquennat* ») mettre l'accent sur le « protéger », n'est pas vraiment rassurant. Surtout quand on voit que Parcoursup est cité en exemple des mesures protectrices déjà mises en œuvre ! Les mesures pour les EHPAD (voir notre article à ce sujet) donnent une idée assez précise des limites de cette politique. Protéger oui, mais à condition que « *l'accroissement de la dépense publique soit freiné, contenu* ». Il y a 750 milliards d'euros par an en jeu : dépenses de retraite, d'assurance maladie, de chômage, de prestations familiales, de RSA, de prime d'activité… Il y aura donc des coupes sombres ! Et pas la moindre pause : « *Tant que le Parlement suit et que la rue ne déborde pas, le chef de l'Etat veut avancer* », écrit le journal *Le Monde*. Le lancement d'une énième réforme des retraites est là pour le confirmer. Le mot d'ordre que nous avons scandé dans les dernières manifestations reste d'actualité : De l'argent pour les salaires, (les retraites / la Sécu / les chômeurs / les précaires / l'hôpital / les EPHAD / le logement / l'APL / les écoles / la culture / etc.), pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre ! ★

*Résistances anti-nucléaires :*

# Arlit – Narbonne – Bure

Le 18 mai à Narbonne, l'Association SURVIE a co-organisé avec d'autres associations une soirée projection/débat sur l'extraction de l'uranium au Niger par Areva. Le support de discussion était le documentaire « Niger : La Bataille de l'Uranium ». Ce court film de 2008, toujours d'actualité, se concentre sur deux aspects. Premièrement sur la rébellion armée des Touaregs du MNJ en réaction à la confiscation des terres et à l'absence de partage des richesses par les compagnies minières. Et deuxièmement sur les conséquences sanitaires auprès des populations et de l'environnement.

La salle, d'une quarantaine de places, était pleine ! Et pour cause, l'intérêt politique de cette soirée était d'autant plus vif qu'à 3 km de Narbonne, se trouve la méconnue usine nucléaire de Malvési qui traite 1/4 de l'uranium mondial (dont 100 % de l'uranium français), acheminé jusqu'ici par bateaux ou par trains, après son extraction dans les mines. Il s'agit de la première étape du traitement du minerai d'uranium, qui arrive sous forme de « yellowcake ». Le procédé génère des grandes quantités de déchets sous forme de boues radioactives qui sont entreposées dans des grands bassins de décantation à ciel ouvert.

Or, depuis quelques années, des associations locales s'affrontent à Areva car l'entreprise porte un projet d'incinérateur pour éliminer les boues radioactives par combustion. Selon les opposants, des composants toxiques seraient ainsi dispersés dans la région, qui plus est, très ventée, sans parler des problèmes sanitaires que posent déjà les installations existantes sur les travailleurs, la population, et l'environnement (rupture de digue d'un bassin en 2004). Les opposants narbonnais ont d'ailleurs bien intégré dans leur lutte les sous-traitants du nucléaire (à défaut des salariés d'Areva) et même les cheminots qui doivent transporter les produits dangereux. A ce jour, la mobilisation est un peu retombée avec l'autorisation finale du préfet mais cet été aura lieu à Narbonne un rassemblement international d'anti-nucléaires du 6 au 12 août 2018. A noter que les élus locaux sont restés totalement muets, « bâillonnés » par les retombées économiques d'Areva (220 emplois directs, mécénat,...). La prochaine initiative d'Areva est d'ailleurs d'organiser des portes ouvertes début juin en affrétant gratuitement des bus pour les scolaires de la région ! Une opération de communication « énergie propre et sans risque » que les opposants ne comptent pas laisser faire, notamment via les parents d'élèves !

L'événement, porté par Survie, devait être un pont explicite entre les luttes au Niger et la lutte narbonnaise contre Malvési, en ralliant les collectifs locaux. Mais certaines tensions dans le milieu militant (UL CGT favorable au projet de Malvési) et le cadre de la soirée (festival local sur le thème des « richesses de l'immigration »), n'ont pas permis de concrétiser explicitement cette jonction. Cependant, les participants étaient bien conscients de ce lien.

Comme l'a dit un militant local : « ce ne sont pas des sujets déconnectés, tous les combats se rejoignent contre un même système d'ensemble ! »… Même si l'impérialisme français n'a pas été nommé explicitement, sa dénonciation était bien présente !

Cette lutte locale gagnerait à être popularisée au même niveau que celle de Bure qui concerne les déchets en bout de chaîne ! D'Arlit à Bure en passant par Malvési, c'est un même combat ! Le combat contre le nucléaire et contre l'impérialisme français ! ★

***Correspondance***

*Irlande*

# La lutte des femmes avance, le droit à l'avortement progresse

Le 25 mai, les Irlandais.e.s ont voté OUI au référendum pour la révision du 8e amendement de leur constitution. Référendum historique avec 66,4 % de votes favorables (dont 83 % chez les 25-34 ans et dans les centres urbains) ! L'Irlande peut désormais garantir sans restriction un droit à l'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse. Ce droit deviendra effectif dès que le gouvernement aura présenté un projet de loi prévu avant l'été.

Jusque-là, en Irlande, le 8e amendement reconnaît le « droit à la vie de l'enfant à naître » à égalité avec le droit à la vie de la femme enceinte et interdit ainsi l'avortement. La peine encourue s'élève à 14 ans de prison, associée à une amende. L'avortement a toujours été illégal, mais cet amendement a été introduit dans la Constitution par référendum avec 67 % de Oui, en 1983, sous la pression de l'Eglise catholique très influente depuis la création de l'Etat. Jusqu'à aujourd'hui, les femmes irlandaises, pour interrompre une grossesse non voulue, étaient obligées de prendre le bateau ou l'avion pour aller avorter au Royaume-Uni ou contraintes d'avorter de façon clandestine en Irlande, à leurs risques et périls, notamment celui d'aller en prison ! Selon les statistiques du ministère britannique de la Santé, publiées par le planning familial irlandais, plus de 168 000 avortements ont été pratiqués sur des femmes habitant en Irlande dans les hôpitaux anglais ou du Pays de Galles entre 1980 et 2016.

En 2013, une loi a autorisé l'IVG de façon très restrictive : en cas de danger pour la mère, justifiée par deux médecins dans un centre agréé et de deux psychiatres quand il y a un risque de suicide.

En votant pour la suppression de cet amendement, les Irlandais.e.s vont enfin permettre aux femmes de leur pays le choix de leur maternité. Ce vote mettra fin aux situations inadmissibles qui ont révolté et contribué à faire se lever une contestation de plus en plus grande de cette interdiction : une femme qui reste 2 mois avec un embryon mort dans son corps, et qui a dû aller avorter à l'étranger ; une autre cliniquement morte qu'on maintient en vie parce qu'elle est enceinte de 5 mois… et cette autre décédée d'une septicémie suite au refus des autorités de l'avorter…

La mobilisation sans précédent des femmes et des hommes du pays à côté du mouvement « Together for Yes », composé de plus de 70 organisations, groupes et communautés – montre à quel point cette mesure répond à une demande sociale forte. Fort d'une nouvelle génération de féministes, de la légalisation du mariage pour les couples de même sexe en 2015, ce mouvement a pris une ampleur considérable jusqu'à aujourd'hui. Cela traduit aussi le déclin de l'influence de l'Eglise catholique, influence qui s'essouffle peu à peu.

Avec le peuple irlandais, et notamment avec les femmes, nous nous réjouissons de cette victoire. ★

## L'avortement, un droit contesté !

L'avortement est un droit fragile et encore peu accessible à l'échelle mondiale.

Seules 39,5 % des femmes ont accès à l'IVG dans le monde. Chaque année, plus de 47 000 femmes meurent suite à une IVG réalisée dans de mauvaises conditions. Un droit qui est limité dans plus de deux tiers des pays dans le monde. En matière de lutte pour le droit à l'IVG, l'Europe a un passé mitigé contrairement à la Russie, qui fut l'un des premiers pays à légaliser l'avortement suite à la révolution de 1917. La France aura attendu 1975 et la loi Veil pour que les femmes puissent enfin avoir accès à l'IVG.

Certains pays européens auront également tardé à légaliser cette pratique, comme le Portugal qui a dit « oui » à l'IVG en mars 2007. N'oublions pas qu'en France même, si la loi autorise l'avortement, les moyens pour que ce droit puisse s'exercer sont constamment rognés. La défense du droit effectif à l'avortement est un combat toujours actuel.

**En Europe (dans l'UE et Hors UE)**

En Irlande du Nord la législation n'autorise les IVG qu'en cas de menace pour la vie de la mère. Le gouvernement britannique a annoncé, en juin 2017, qu'il financerait désormais les frais d'avortement en Angleterre des Nord-Irlandaises. En Pologne, l'avortement n'est permis qu'en cas de viol, d'inceste, de danger pour la vie de la mère ou de malformation irréversible du fœtus. Dans les deux premiers cas, l'intervention est autorisée jusqu'à la 12e semaine, dans les deux autres jusqu'à la 24e semaine. A l'automne 2016, les conservateurs au pouvoir ont tenté de limiter ce droit en ne l'autorisant que si la vie de la mère était menacée, mais y ont finalement renoncé sous la pression de manifestations. A Chypre, l'avortement est illégal et ne peut être pratiqué que si deux médecins certifient que la grossesse présente un risque pour la femme ou l'enfant à naître. Il est toléré en cas de viol et d'inceste. A Malte l'avortement est totalement illégal. En Andorre, au Vatican et à Saint-Marin, l'avortement, comme à Malte, est strictement interdit. ★

*S. Dassault*

# L'Etat rend hommage à un marchand de canons

Serge Dassault, qui vient de décéder à 93 ans, a été salué par les plus hautes autorités de l'Etat. De nombreux hauts gradés, Sarkozy, Giscard… faisaient partie de la foule qui a écouté l'hommage lu par le Premier ministre Philippe. S. Dassault était un membre éminent de l'oligarchie. A la tête de la 4e fortune de France (selon le classement Forbes), il a également été sénateur. Il a poursuivi la politique de son père dans les médias, en achetant à Hersant le groupe qui contrôlait notamment *le Figaro*, devenant ainsi le propriétaire d'un des principaux médias et du premier groupe média digital. Il est pour le moins osé de prétendre, comme l'a fait Philippe, que Dassault *« a contribué au libre jeu de notre pluralisme politique en présidant aux destinées de l'un de nos premiers quotidiens nationaux »* !

A la différence de la plupart des membres de l'oligarchie, S. Dassault était un homme engagé dans la vie politique. Plusieurs fois poursuivi pour des affaires d'achats de voix, de corruption, notamment lors d'élections à la mairie de Corbeil-Essonne, il n'a été condamné à l'illégibilité que récemment pour avoir dissimulé des comptes bancaires à l'étranger et pour s'être soustrait au fisc. Très longtemps, il aura pu compter sur ses « amis » au Sénat, pour lui éviter d'être entendu par les enquêteurs ; le dernier refus de la levée de son immunité parlementaire avait été voté « à main levée » en 2014 !

L'hommage officiel de Philippe insiste sur son « patriotisme » et son esprit d'entrepreneur, passant évidemment sous silence les graves accusations de corruption. Par contre, il a insisté sur sa conviction *« qu'il fallait libéraliser le marché du travail, par un libéralisme responsable favorisant l'intéressement des salariés pour rénover les relations sociales au sein de entreprises »*, parlant du groupe Dassault comme d'un *« laboratoire »* dans ce domaine. Parler du « libéralisme responsable » de Dassault ne manque pas de sel : voici un groupe qui a été littéralement « porté » par l'Etat, à coups de contrats et de commandes de plusieurs dizaines de milliards d'avions de combat, sans concurrence ; qui a construit son assise industrielle et commerciale grâce à l'Etat, dont les représentants, chefs d'Etat en tête, ministre des armées, haute hiérarchie militaire… sont les commis voyageurs des avions Dassault auprès des gouvernements auxquels ils sont proposés, avec des garanties financières de l'Etat. C'est cette assise industrielle et financière qui a permis à Dassault de développer, avec succès, la branche des avions d'affaires, les « Falcon », vendus très cher aux grandes fortunes, aux grands groupes du monde entier. Les liens entre Dassault et l'Etat illustrent de façon éclatante le fait que l'Etat est au service des monopoles. Et quand Philippe parle du « patriotisme » de Dassault, quand il affirme qu'en *« servant son entreprise, S. Dassault n'a jamais cessé de servir son pays »*, il renverse la réalité des choses.

Quant au laboratoire social, il faudrait plutôt parler d'une forme de gestion paternaliste, qui peut se permettre des salaires plus élevés que la moyenne, des primes substantielles, parce qu'il a besoin de fidéliser son personnel et qu'il en a les moyens financiers. Mais c'est le même Dassault qui n'a cessé de prôner, pour l'ensemble des entreprises, la totale liberté de licencier, de rallonger le temps de travail *(« on ne travaille pas assez en France »* aimait il à répéter), la suppression de l'ISF et de l'impôt sur la succession, deux questions où ses intérêts personnels étaient en totale adéquation avec ses positions politiques.

Dans son intervention, Philippe a souligné trois domaines dans lesquels Dassault a joué un rôle essentiel : la mise au point de logiciels capables de simulations à grande échelles, employés aujourd'hui dans de très nombreux domaines économiques ; le nucléaire, avec le Mirage IV emportant une bombe nucléaire et les Rafale, qui emportent des missiles à tête nucléaire ; et la coopération européenne en matière de drones et de la production du *« système de combat aérien du futur, pour l'instant conçu dans un cadre franco-allemand »*.

C'est la confirmation d'une collaboration poussée entre Dassault et Airbus (1), pour développer un nouvel avion de combat (qui devrait remplacer l'Eurofighter et le Rafale à partir de 2035, avec des prototypes à partir de 2025), tout le système de combat dans lequel il s'intègre, comprenant notamment des drones MALE (coopération Airbus- Cassidian et l'israélien IAI), des radars, les réseaux de communications interconnectés et sécurisés, des missiles, satellites « de systèmes de l'Otan » et de systèmes de combat terrestres et navals.

C'est le 25 avril que cette collaboration stratégique a été publiquement annoncée, pour *« garantir la souveraineté et l'autonomie stratégique de l'Europe (…). Ce programme renforcera les liens politiques et militaires entre les deux principaux Etats européens, tout en dynamisant son industrie aérospatiale »*, selon le PDG de Dassault aviation.

Autonomie de « l'Europe de la défense », à partir de la collaboration renforcée entre l'impérialisme français et l'impérialisme allemand, mais dans le cadre des « systèmes Otan » : c'est toute l'ambigüité des discours sur la défense européenne.

Pour nous, pour les forces qui luttent contre la militarisation de l'économie, contre la prolifération des armes vendues essentiellement par les grandes puissances (un marché évalué à 1 200 milliards de $), et dans ce cadre, en premier lieu par les Etats membres de l'Otan, contre les politiques de guerres impérialistes, nous combattons à la fois l'Otan et la « défense européenne » ; toutes deux sont dirigées contre les peuples et visent à garantir le système impérialiste. ★

C.A. du groupe Dassault : 4,8 milliards, 11 400 salariés. Production d'avions militaires et civils, de drones militaires. Airbus : C.A. de 67 milliards, 129 000 salariés. Airbus produit des avions militaires, un avion de transport – l'A 400, gouffre financier – la gamme des Airbus, des satellites, des hélicoptères civils et militaires et des missiles.

*Eurosatory*

# Non au salon des marchands de canons !

Du 11 au 15 juin se tiendra le « salon international de défense et de sécurité », connu sous le nom d'Eurosatory, au parc des expositions de Villepinte. Plus de 1 500 exposants sont annoncés, de 54 pays, dont les grands noms de l'industrie de l'armement et de la sécurité, notamment français. A n'en pas douter, il y aura un hommage à « l'un des leurs », S. Dassault qui était davantage présent au salon de l'aéronautique du Bourget, le pendant d'Eurosatory plus centré sur l'armement terrestre.

Outre l'exposition de matériels, de « démonstrations dynamiques », ce salon sera jalonné de conférences (57), notamment sur les sujets de la défense européenne, les marchés de l'armement, le contre-terrorisme, les forces « hybrides » (hommes, robots, machines) et le recours à l'intelligence artificielle. Seront aussi abordés les « retours d'expérience », comme celle du G5 Sahel. Les armes « non létales » vont côtoyer les armes utilisées dans les guerres et c'est au nom de la nécessité de développer la « sécurité » quotidienne face aux « menaces terroristes » que la « guerre extérieure » rejoint la « guerre intérieure ». L'état d'urgence inscrit dans la loi « ordinaire» gomme la frontière entre le « maintien de l'ordre policier » et les opérations militaires.

Différentes mobilisations sont prévues, dont des actions non-violentes devant le salon lui-même. Le Mouvement de la Paix et d'autres organisations seront aussi présents à Villepinte et organiseront aussi des mobilisations à Paris, comme celle du samedi 9, de 16h à 19h place Saint-Michel. Le but est de s'adresser largement à la population, pour l'informer sur la réalité de la politique militariste suivie et sur ses conséquences.

## En Belgique, l'achat de F-35 ne passe toujours pas

Nous sommes intervenus dans plusieurs numéros de notre journal sur la mobilisation des organisations belges regroupées dans la « Plateforme contre les avions de chasse », contre l'achat de F-35. Le gouvernement et la haute hiérarchie militaire du pays mentent de façon éhontée devant la commission parlementaire qui demande des explications sur cet achat de plusieurs milliards d'euros. Mais c'est grâce au travail d'information et de mobilisation du collectif que cette question est venue dans le débat public. La mobilisation se poursuit et sera présente dans les activités des 7 et 8 juillet prochains, dans le cadre des protestations contre le sommet de l'Otan à Bruxelles. Les amis de Belgique développent notamment un argument qui « parle » : celui du transport ferroviaire sommé d'économiser 3 milliards d'euros entre 2015 et 2019, alors que « le budget annuel de la Défense sera de 6,5 milliards d'euros ». Le gouvernement entend signer le contrat pour l'achat de 34 avions chasseurs-bombardiers pour un coût de 3,6 milliards. Avec les frais annexes, le coût total de ce contrat sera au minimum de 15 milliards d'euros… « Contre les besoins criants de la population, le gouvernement fixe manifestement une priorité : l'armée et la militarisation » (voir le site www.csotan.org). ★

# Vers une guerre commerciale ?

Dans la foulée de la remise en cause unilatérale par Trump, le représentant de l'impérialisme US, de l'accord de juillet 2015 sur le « nucléaire iranien », les menaces de sanctions économiques, financières, sur fond de poursuites judiciaires se sont multipliées à l'égard des Etats et des entreprises qui « viendraient en aide à l'Iran ».

## Les graves menaces visent avant tout l'Iran

Le secrétaire d'Etat, ancien directeur de la CIA, M. Pompeo menace l'Iran de « sanctions les plus fortes de l'histoire » si le pays ne se plie pas aux « douze conditions » fixées par l'administration Trump. Des conditions qui ont ravi le gouvernement criminel de Nétanyahou et celui de l'Arabie saoudite, tous deux encouragés à poursuivre les guerres contre les Palestiniens, le Hezbollah, le Hamas qualifiés d'organisations terroristes à la solde de l'Iran, et contre les populations du Yémen. Trump réaffirme ainsi ses alliances prioritaires au Moyen-Orient : l'Etat sioniste et l'Arabie saoudite, contre l'Iran. Il ne faut pas prendre ses menaces à la légère, d'autant que son allié sioniste multiplie les opérations militaires contre les forces iraniennes en Syrie, avec l'aval des puissances occidentales alliées à l'impérialisme US. Quant à la monarchie saoudienne, elle poursuit au Yémen une sale guerre faisant des dizaines de milliers de victimes, essentiellement les populations pauvres, menacées en outre de famine massive, avec des armes qu'elle achète en grande quantité aux marchands de canons étasuniens, français, allemands et y compris russes.

Pompeo a ajouté à ses déclarations hystériques vis-à-vis de l'Iran, des menaces à l'encontre de tous ceux qui le soutiendraient, parlant de les « mettre à genoux ». Il s'adressait notamment aux « alliés » européens, en brandissant l'arme des sanctions, comme celles qui ont été appliquées par les USA aux entreprises, aux banques, qui faisaient des affaires avec Cuba, déjà l'Iran, ou la Libye. Utiliser des dollars pour ces transactions, avoir un compte aux USA, envoyer des mails, via des serveurs installés aux USA, concernant ces éventuelles affaires , suffit pour que la justice US engage des poursuites et prononce des condamnations pouvant s'élever à des centaines de millions, voire plusieurs milliards. Cette justice « extra territoriale », c'est le diktat du « plus fort » qui, cette fois, touche des alliés qui sont en même temps des concurrents, notamment l'impérialisme allemand, français, et même britannique

Ces menaces ont eu deux effets immédiats : d'une part, les grandes entreprises qui font des affaires avec l'Iran se retirent. Ainsi Total, qui exploite un gisement gazier avec un monopole chinois, a annoncé son « retrait », qui est très certainement assorti de clauses secrètes avec son partenaire chinois, qui n'a pas à craindre les menaces de Trump.

D'autre part, la hausse du prix du pétrole, amorcée depuis quelques mois, s'est accélérée, jusqu'à 80 $ le baril, en prévision de la baisse du volume de pétrole disponible du fait du blocus vis-à-vis de l'Iran. Cette hausse du prix du pétrole aura d'importantes conséquences, en termes de « croissance » et servira de prétexte à de nouvelles mesures d'austérité.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'annonce par Trump de taxes à l'importation de l'acier, l'aluminium en provenance notamment des Etats européens, du Canada, du Mexique Il n'a pas exclu de taxer également les voitures allemandes importées.

Le néolibéralisme de Trump ne s'embarrasse pas des règles et des accords commerciaux, pas plus que le néolibéralisme des Macron, Merkel et Cie ne s'embarrassent des mêmes règles quand il s'agit de piller les richesses des pays d'Afrique et ceux sous la coupe de leurs monopoles. La concurrence est une loi fondamentale du capitalisme, qui prend une acuité toujours plus forte dans le système impérialiste, notamment dans les moments de crise. Les travailleurs et les peuples n'ont aucun intérêt à suivre les appels à « renforcer» l'UE, ou ceux qui demandent au gouvernement des riches et des patrons de mener une politique « protectionniste ». Il nous faut au contraire, intensifier le combat contre sa politique néolibérale et travailler à rompre avec le système impérialiste qui fait chaque jour la démonstration de son caractère réactionnaire et pourri. ★

*Libye*

# Macron fait du mauvais théâtre

La pièce qui vient de se jouer à l'Elysée, ce 29 mai, ne manque pas d'ambition ni de panache. Le thème en est la Libye et le metteur en scène, Macron, a choisi les principaux acteurs.

Normalement, le premier rôle aurait dû revenir à Fayez Al-Sarraj, le chef du gouvernement, seul à être reconnu par la communauté internationale. Mais, sur le terrain, son autorité ne dépasse pas les limites de sa province ouest, la Tripolitaine, où même certaines tribus contestent son pouvoir. Un rôle important est dévolu au président de la Chambre des représentants, Aguila Salah Issa, chargé de négocier la réforme de la Constitution mais, lui aussi, est contesté et il n'est reconnu qu'à Tobrouk et dans sa région. Macron a réservé le premier rôle à un personnage sulfureux, contesté en Libye et à l'étranger, le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de la province est, la Cyrénaïque. Que des plaintes pour des faits de tortures aient été déposées contre lui, qu'il soit suspecté, non sans raison, de despotisme à l'image de son ami, le dictateur égyptien Sissi, ce qui compte pour Macron c'est qu'il contrôle les gisements de pétrole. En l'invitant à l'Elysée, il le fait adouber par la communauté internationale au grand dam des rivaux de l'impérialisme français, en particulier l'Italie.

Mais le grand ordonnateur des réjouissances prépare également les actes suivants. Alors qu'il n'était prévu au départ que d'organiser des élections législatives, Macron, prenant exemple sur le système électoral français qui lui a si bien réussi, a imposé l'organisation, le même jour, des élections présidentielles. Pour qu'elles soient favorables au candidat de la France, il faut que la Chambre des représentants modifie la constitution. Qu'à cela ne tienne : elle siège à Tobrouk, un fief du maréchal Haftar ! Les dates sont mêmes fixées : la réforme constitutionnelle doit avoir lieu avant le 16 septembre et le double scrutin se tiendra le 20 décembre.

Tout l'édifice repose sur trois personnalités contestées. Dans le scénario macronien, il manque le peuple libyen dans sa diversité. C'est pourquoi l'accord conclu à Paris en grande pompe avec des décisions imposées de l'étranger par l'impérialisme français et sans intégrer les communautés locales dans le processus des décisions qui engagent l'avenir du pays, n'aura aucune portée. ★

*Corée*

# L'impérialisme américain veut-il vraiment négocier ?

Trump et ses conseillers veulent-ils vraiment un apaisement des tensions dans la péninsule coréenne ou bien ont-ils pour seul objectif d'imposer à la Corée du Nord une reddition sans conditions ? Les derniers rebondissements font plutôt pencher la balance pour cette deuxième alternative.

La rencontre au sommet entre Trump et Kim Jong-un qui devait se tenir à Singapour a été annulée, le 24 mai, par les dirigeants américains au prétexte d'une reprise du ton agressif des communiqués nord-coréens. Mais pourquoi ce ton agressif ?

Alors que la Corée du Nord a fait un premier geste de bonne volonté en démantelant son site d'essais nucléaires en présence de nombreux journalistes internationaux, comment pouvait-elle interpréter le maintien des manœuvres militaires terrestres et navales organisées conjointement par l'impérialisme américain et la Corée du Sud, prévues depuis de longs mois ? Les Etats-Unis disent vouloir négocier mais ils exigent une « dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible » de Pyongyang comme préalable à la moindre levée des sanctions internationales qui étranglent le peuple nord-coréen. Or, la dénucléarisation de la péninsule passe aussi par le retrait des bases américaines au Sud et de leur arsenal de bombes nucléaires.

Le changement de ton par la Corée du Nord s'explique aussi par le discours provocateur du conseiller américain à la sécurité nationale, le faucon John Bolton, discours repris par le vice-président Mike Pence, sur l'attitude exemplaire de la Libye en 2003 qui avait accepté de renoncer unilatéralement à un projet de nucléaire militaire. On sait comment l'impérialisme américain avec ses alliés européens de l'OTAN a traité la Libye huit ans plus tard. En tout cas, les Nord-Coréens se sont saisis de l'occasion pour mettre en doute la volonté de Trump et de ses conseillers de parvenir à un accord négocié.

Malgré ce changement de ton, les contacts se poursuivent. Constatant que les pressions sur les dirigeants de Pyongyang étaient contre-productives, le président américain, dès le 25 mai, a soufflé le chaud et déclaré que la rencontre pourrait peut-être avoir lieu à la date prévue. Quoi qu'il en soit, que la réunion ait lieu ou pas, le rétablissement de la paix en Corée passe par le retrait des troupes américaines stationnées au Sud et sans lequel aucun règlement durable n'est possible. ★

*Campagne pour la libération des enfants palestiniens*

# Où en est-on ?

Trois mois après le lancement de la campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël, où en est-on ?
Dans le dernier numéro de *La Forge* nous nous sommes fait l'écho de la mobilisation pour engranger le maximum de signatures. Nous en étions fin avril aux alentours de 1 200, essentiellement en provenance d'Ile-de-France. Depuis la collecte s'est agrandie, notamment lors des mobilisations en soutien aux marches du retour et contre les massacres perpétrés par l'armée israélienne. Des signatures commencent également à remonter de plusieurs régions, notamment des villes où nos camarades et les militantes d'Egalité se sont mobilisés pour faire connaître la campagne et entraîner d'autres organisations. Nous en sommes aujourd'hui à un peu plus de 2 000 signatures. Mais d'ici quelques jours, le site de la campagne va être opérationnel avec la possibilité de signer en ligne, ce qui bien évidemment devrait décupler les signatures. Le diaporama présentant la situation des enfants prisonniers et les conséquences psychiques et sociales de leur enfermement est dorénavant disponible. Il vient en complément du dossier de presse et peut servir à animer des réunions autour de la campagne.

## L'objectif politique de cette campagne

Rappelons que cette campagne n'est pas un prétexte permettant de dénoncer la politique répressive d'Israël mais une exigence concrète. Cette campagne doit contribuer à délégitimer Israël à travers sa politique d'emprisonnement des enfants.
La pétition s'adresse au gouvernement français pour qu'il intervienne auprès d'Israël pour faire cesser ce scandale. Pas seulement pour déplorer la situation mais pour qu'il prenne des mesures concrètes pour faire pression sur l'Etat d'Israël. Cela suppose un rapport de force dans l'opinion, au niveau national mais aussi international, qui pour l'instant n'existe pas encore. C'est à la construction de ce rapport de force qu'il faut travailler.
Pour ce faire, il faut que dans cette campagne s'engagent des forces allant bien au-delà des organisations et personnes déjà sensibilisées à la question palestinienne, à savoir des secteurs susceptibles d'adhérer à cette campagne en particulier ceux directement concernés par la question des enfants, de la justice, de la santé mentale, de l'éducation,… qui chacun à leur niveau peuvent intervenir au sein de leurs instances, auprès du gouvernement mais aussi pour certains au niveau international. D'où un travail nécessaire en direction d'un certain nombre d'organisations et associations, notamment à l'occasion de la tournée en France d'une délégation composée d'un jeune ayant connu la prison et/ou parent d'enfant prisonnier. Le principe de cette tournée a d'ores et déjà été acté et a été chaleureusement accueilli par l'association Addameer qui, en Palestine, s'occupe de la défense des prisonniers palestiniens et de l'accompagnement de leurs familles. Elle devrait avoir lieu cet automne. Les dates et le programme de la tournée devraient être finalisés fin juillet.
D'ici là, il faut ancrer cette campagne dans l'opinion progressiste, sur le terrain, notamment dans les quartiers populaires.

## Les moyens à disposition

**Le kit de campagne :**

- L'appel, qui s'est enrichi de nouvelles signatures
- La pétition
- Le dossier
- Le logo utilisable également sous forme d'affichette A4 et A3
- Une affichette de photos sur les enfants
- Le diaporama.

Tous ces documents seront disponibles sur la page web de la campagne et pourront être téléchargés.
Les pétitions papier peuvent désormais être envoyées à l'adresse suivante : Campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël c/o CICUP, CICP21 ter rue Voltaire 75011 Paris ★

# Des Israéliens contre les crimes de Tsahal

Jusqu'au bout, le gouvernement israélien aura tenté d'empêcher les Palestiniens de Gaza de commémorer les 70 ans de la Nakba, « la grande catastrophe », qui conduisit 700 000 Palestiniens à l'exil. Le 14 mai 2018, les tirs de l'armée israélienne sur les habitants de la Bande de Gaza ont tué 62 Palestiniens et fait plus de 1 300 blessés, débordant totalement les hôpitaux de Gaza déjà exsangues à cause du blocus. Le bilan humain de la répression des « marches du retour » est effrayant : plus de 100 morts, quelque 10 000 blessés. A. Lieberman, le ministre de la défense d'extrême droite, justifie le massacre en qualifiant les manifestants de terroristes manipulés par le Hamas, menaçant la sécurité d'Israël. Mais si le Hamas, qui gère la bande Gaza, soutient la « grande marche du retour », c'est de la société civile, des associations et syndicats qu'est partie l'initiative, tout comme le large mouvement de soutien populaire à la grève de la faim des prisonniers politiques du printemps dernier. Et quand bien même le Hamas aurait organisé ces marches du retour, elles sont légitimes et ont été soutenues par tous les Palestiniens, en Palestine et dans la diaspora.
Et l'ignoble justification des massacres perpétrés par l'armée israélienne : la défense du territoire israélien, ne tient même pas au regard de la loi israélienne comme l'a rappelé l'association israélienne de défense des droits de l'homme B'Tselem, qui, dès le 30 mars, a appelé les soldats israéliens à la désobéissance ; abattre des civils non armés qui ne représentent pas de danger immédiat étant illégal quelles que soit les circonstances.
Pour les associations israéliennes qui dénoncent l'occupation et la politique criminelle de Nétanyahou, il est de plus en plus difficile de se faire entendre de la société israélienne. Malgré tout, un certain nombre d'organisations continuent à résister et ont pris position contre les massacres de Gaza. Le 9 mai, 15 organisations de défense des droits de l'homme (1) ont dénoncé la décision du gouvernement israélien d'expulser Omar Shakir, directeur d'Israël et de Palestine à Human Rights Watch : « *La décision d'Israël d'expulser un responsable de Human Rights Watch, et la liste croissante de personnes à qui il refuse l'entrée pour avoir critiqué l'occupation, placent Israël directement sur une liste d'Etats déshonorants.* (…).
*Israël essaie d'empêcher ses citoyens et le monde de voir ce qu'il fait. Ni la fermeture des frontières aux groupes et militants des droits de l›homme, ni aucune autre mesure israélienne contre les organisations critiques de l›occupation ne nous empêcheront de dénoncer les violations des droits de l›homme dans les zones sous contrôle israélien.*

## Plutôt que d'essayer de cacher l'occupation au monde, il faut mettre fin à l'occupation.

Le 15 mai, elles étaient 17 (2) à « appeler Israël à retirer son doigt de la gâchette » tout en rappelant la « réalité qui a conduit à la manifestation de masse - 50 ans d'occupation et plus de 10 ans de blocus ». Et de conclure : « *La réalité a montré à plusieurs reprises qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit entre Israël et Gaza. De ce fait, Israël doit arrêter de tirer et de tuer et lever immédiatement le blocus, préservant ainsi la vie et les droits humains de la population de Gaza et de la région dans son ensemble.* »
Si ces protestations restent limitées, elles n'en sont pas moins révélatrices du malaise grandissant au sein de la population israélienne et de la perte de crédibilité d'Israël au niveau international, même si les condamnations de la « communauté internationale » restent verbales et sans effets concrets, quand elles ne sont pas tout simplement complices de ces crimes, comme c'est le cas de l'Etat français. Une fois de plus, le 5 juin, Macron va dérouler le tapis rouge au criminel de guerre Nétanyahou, venu inaugurer, dernière provocation en date, la Saison France-Israël.
Mais à l'heure du « tout image » et des réseaux sociaux, il devient de plus en plus difficile de cacher les crimes toujours plus fréquents commis par l'armée israélienne. Le journal The Independent a révélé qu'un projet de loi, proposé au lendemain du 14 mai, viserait à interdire de filmer ou photographier les soldats de Tsahal dans l'exercice de leurs fonctions : « Celui qui a filmé, pris en photo et/ou enregistré des soldats de l'Armée de défense d'Israël ou des résidents israéliens, avec pour but de "saper l'esprit" de l'armée, est passible d'une peine de prison de cinq ans », est-il ainsi indiqué. Une loi qui risque fort d'avoir l'effet inverse à celui escompté et d'accentuer partout dans le monde la dénonciation de la politique criminelle du gouvernement Nétanyahou. ★

1- Adalah, Akevot, Association pour les droits civils en Israël (ACRI), Briser le silence, B'Tselem, Coalition des femmes pour la paix, Emek Shaveh, Gisha, Hamoked - Centre de Défense de l'Individu , Fonds pour les défenseurs des droits de l'homme, Ir Amim, Machsomwatch (Les femmes pour les droits de l'homme et contre l'occupation, Médecins pour les droits de l'homme – Israël, Rabbins pour les droits de l'homme, Le Comité public contre la torture en Israël, Torat Tzedek-Torah de la justice, Yesh Din.

2- En plus des 15 précédentes : Amnesty International Israël et Zazim - Action communautaire. ★

*Gouvernement populiste et xénophobe en Italie*

# « Abattons-le le plus vite possible ! »

Fin mai, l'Italie a connu ce que nos camarades de la Plate-forme Communiste pour le Parti Communiste du Prolétariat de l'Italie analysent comme la « *crise politique et institutionnelle la plus grave de l'Italie républicaine* ».

## Le séisme du 4 mars 2018

Des élections générales avaient été provoquées par la chute du gouvernement Renzi (à la suite d'un référendum constitutionnel qu'il avait perdu) et la dissolution du Parlement en décembre 2017. Elles ont été gagnées par le Mouvement 5 Etoiles (près de 32 % des suffrages). Ce parti populiste, fondé par l'humoriste Beppe Grillo, surfe sur la décomposition de la classe politique et des institutions italiennes. Prétendu « anti-système », il vient pourtant de se livrer à la pire des « combinazione » qu'ait jamais connue l'Italie : un pacte de gouvernement avec l'ex-« Ligue du Nord pour l'indépendance de la Padanie », un parti d'extrême droite rebaptisé « Ligue » pour présenter des candidats dans toute l'Italie (19 % des suffrages). Le vote de protestation du 4 mars a mis K.O. tous les partis dits de centre droit ou de centre gauche qui ont appliqué des politiques d'austérité, néo-libérales, anti-ouvrières et anti-populaires développées dans le cadre de l'UE. « *Dès lors, le problème des groupes dominants de la bourgeoisie a été de contrôler et utiliser les forces populistes pour les dresser contre la classe ouvrière et les masses populaires.* » Il a fallu trois mois de négociations et de tractations « *de chantages, d'ingérences et de pressions intérieures et internationales, UE et OTAN en tête* » pour qu'enfin l'Italie soit dotée d'un nouveau gouvernement.

## D'âpres négociations sous l'œil inquiet de l'UE

Le 23 mai, sur la base d'un accord entre Luigi Di Maio (31 ans) et Matteo Salvini, respectivement chefs de file du M5S et de la Ligue, Sergio Mattarella, président de la République, avait confié à Giuseppe Comte, le soin de former un gouvernement. Paolo Savona, qui se dit favorable à la construction européenne mais qui est très critique envers l'euro et envers l'Allemagne, était proposé pour le ministère de l'Economie. Mattarella met son veto à sa nomination et, le 27 mai, Comte annonce qu'il renonce à former un gouvernement. Mattarella confie alors à Cotarella *(« un représentant de la troïka UE-BCE-FMI »)* la charge de former un gouvernement dit technique et de transition.

« *Ce coup de force honteux arrive tandis que les ingérences, les interférences et les pressions des vandales du grand capital et de ses institutions se sont intensifiées, à travers le chantage du spread* [écart entre les taux d'intérêt], *du rating* [notation], *et des manœuvres des loups de la Bourse… Il fallait un gouvernement totalement "amis des marchés", parce que le capital monopolistique exige toujours plus et ne tolère pas le moindre écart dans les politiques d'austérité, néo-libérales et de guerre. (…) Dans un pays capitaliste et impérialiste comme l'Italie, un exécutif ne peut pas être formé contre la volonté des groupes dominants du capital financier qui conditionnent et déterminent sa désignation et sa composition, contrôlent son travail, lui accordent ou lui refusent la confiance bien avant le Parlement.*

*Ainsi apparaît en pleine lumière, le véritable caractère des élections bourgeoises soi-disant "libres" et "démocratiques". Le pouvoir politique et les capitaux restent toujours entre les mains d'une minorité d'exploiteurs, tandis que les ouvriers sont pressés et jetés dans la misère. La démocratie bourgeoise n'existe que pour les riches et les parasites, c'est leur dictature !* »
(Communiqué du 28 mai de la Plate-forme communiste pour le Parti communiste du prolétariat d'Italie)

Mais le 31 mai, le M5S et la Ligue proposent à Mattarella un nouveau gouvernement dont il approuve la composition. Des garanties ont été données à l'UE et à la BCE avec la nomination de Giovanni Tria au ministère de l'Economie et des Finances (proche des idées de la Ligue en matière fiscale mais favorable au maintien de l'Italie dans l'euro) et celle d'Enzo Moavero Milanesi aux Affaires étrangères et de la Coopération internationale (ex-fonctionnaire européen, plusieurs fois ministre des Affaires européennes). Savona (ex-ministre, ex-banquier, ex-directeur général du patronat italien, la Confindustria) n'est plus à l'économie, mais aux Affaires européennes.

## Un gouvernement populiste et xénophobe

Luigi Di Maio et Matteo Salvini seront tous deux vice-Premiers ministres. Le premier se retrouve à la tête d'un grand ministère du Développement économique, du Travail et des Politiques sociales où il est censé mettre en œuvre les promesses du « contrat de gouvernement » : abaissement de l'âge de la retraite, instauration d'un « revenu de citoyenneté » de 780 euros par mois, politique de relance de la croissance via des baisses d'impôt draconiennes. Quant à Salvini, il prend la direction du ministère de l'Intérieur où il entend mettre en œuvre sa promesse d'expulser 500 000 migrants clandestins !
L'analyse que nos camarades faisaient dans leur communiqué du 23 mai reste toujours aussi pertinente :

Le « pacte » que ce gouvernement va essayer de mettre en œuvre est « *un ramassis de chauvinisme et d'autoritarisme bourgeois, de mesures anti-ouvrières, de militarisme, de xénophobie et de répression. Il prévoit le renforcement du complexe militaro-industriel et la fermeture des usines (Ilva )* [Groupe sidérurgique italien privatisé], *la réduction générale des salaires et la casse des conventions collectives (…), le démantèlement des droits des travailleurs, (…) les aumônes d'État et le sauvetage des banques avec des fonds publics, de nouveaux cadeaux aux patrons et aux riches (réintroduction des vouchers* [Titres échangeables contre des prestations , *de la flat tax* [Impôt à taux unique], *etc.), l'expulsion et l'emprisonnement des migrants dans des camps, une politique de guerre plus proche de « l'intérêt national » (c'est-à-dire l'intérêt des monopoles italiens). Toutes les mesures qui irritaient l'oligarchie financière et la Commission de Bruxelles ont été éliminées ou nuancées* ».

## Quelles en seront les conséquences ?

« *Les politiques populistes, nationalistes et impérialistes de ce pacte jaune-vert aggraveront les conditions de travail et d'existence du prolétariat. Il en résultera une nouvelle concentration de la richesse dans les mains d'une minorité exploiteuse et l'accroissement de la misère des ouvriers. Elles approfondiront le fossé entre le Nord et le Sud du pays et donneront un nouvel élan à un pillage encore plus féroce des pays dépendants.* »

## Pourrait-il en être autrement ?

« *Non, car en l'absence d'un mouvement révolutionnaire du prolétariat, les représentants de la petite et moyenne bourgeoisie ne peuvent que se mettre d'accord sur des positions réactionnaires, en s'alignant derrière l'oligarchie propriétaire des principaux moyens de production et le capital, qui est au sommet de l'Etat et qui entretient de solides relations internationales. Cette élite est, de son côté, intéressée à parvenir à des compromis avec les populistes avides de pouvoir, afin de maintenir la classe ouvrière dans la soumission, dans un contexte de crise profonde du réformisme.* »

## Quelle réponse ?

« *Il nous faut lutter de toutes nos forces pour l'annulation de la loi Fornero, du Jobs Act et du Good School* [lois Travail à l'italienne et réforme de l'enseignement], *contre les mesures au service des riches et des patrons, contre les licenciements, contre la xénophobie, l'autoritarisme et la répression, contre la politique de guerre, pour le travail, le pain et la paix !* »

« *Nous appelons à la reprise de la lutte et à la formation d'organismes de front unique : conseils et comités d'ouvriers et de chômeurs, de travailleurs exploités, de jeunes et de femmes du peuple. Réalisons sur chacun de nos lieux de travail, dans toutes les couches du peuple, dans tous les territoires et dans tout le pays, l'unité d'action des forces prolétariennes qui veulent lutter contre ce gouvernement de la démagogie et de la matraque.*

*Ce sera l'opposition politique et sociale de masse au nouveau gouvernement des patrons et des riches.* »

## Comment avancer ?

« *Il apparaît de plus en plus clairement qu'il est impossible de sortir de la ruine où la bourgeoisie nous entraîne sans abattre cette classe exploiteuse et parasite et établir un gouvernement révolutionnaire des ouvriers et des autres travailleurs exploités, issu du mouvement de lutte de masse et basé sur ses organes pour construire une forme plus élevée d'organisation sociale.*

*Pour avancer dans cette perspective, la seule capable de briser les chaînes de l'impérialisme et transformer la société, les communistes et les ouvriers d'avant-garde doivent se séparer nettement et définitivement des opportunistes de tout type, en s'organisant pour faire fusionner le socialisme scientifique et le mouvement ouvrier et avancer vers la constitution d'un parti politique du prolétariat, indépendant, distinct et opposé à tous les partis et formations politiques des classes possédantes.* » ★

Dir. publication C. Pierrel - Imprimerie CAVA Expressions - 102, bd Héloïse - 95100 Argenteuil - Tél. : 01 43 58 26 26 - Commission paritaire - 0413P865753- N°ISSN 0242-3332